rouge
hebdomadaire d'action communiste

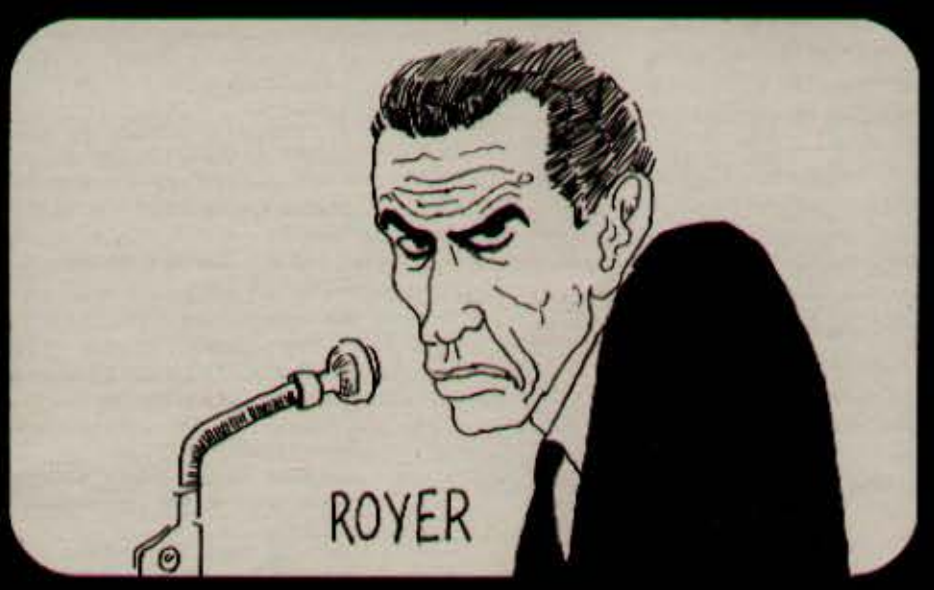

LE PRO-GRAMME DU POUVOIR

NUMERO 226 VENDREDI 26 OCTOBRE 73 20 PAGES 2Fr

KAFKA + BARRÈS

Tiraillé entre un passé pesant et un avenir menaçant, balançant entre un héritage dilapidé et des placements hypothéqués, le pouvoir n'est pas loin de penser que les beaux jours sont révolus. De l'aveu même de Sanguinetti, 2 millions de suffrages populaires ont quitté le giron gaulliste aux dernières législatives pour rejoindre l'Union de la Gauche.

En ces temps difficiles où la base sociale et électorale du régime se racornit, Pompidou fait de nécessité vertu. Socialement ce qu'il a perdu à gauche, il tente de le regagner à droite. Electoralement, il appelle les centristes à la rescousse.

Royer, chargé de faire des œillades à la France des boutiques se fait plébisciter par les copains de Nicoud comme un des leurs. Objectif atteint, mais les grandes surfaces commerçiales pourraient bien chercher ailleurs un meilleur défenseur de leurs intérets. Economie ne rime pas forcément avec politique. L'ancien fondé de pouvoir de chez Rotschild présentement à l'Elysée s'aperçevra peut-être un peu tard que l'intendance ne suit plus.

Avec la réforme constitutionnelle, Pompidou a pris le risque de se couper des archéo-gaullistes pour séduire les brebis encore égarées dans les marais centristes. Lâchant la proie pour l'ombre, Pompidou a essuyé un échec retentissant. Se sentant indispensables 25 réformateurs ont fait monter la mise en votant contre. Pourtant le ralliement de ceux qu'un gentil euphémisme appelle les centristes d'opposition est une nécessité politique absolue pour le régime. Las la réforme constitutionnelle est morte dans le Sinaï. La real-politique de Jobert a compromis l'ouverture au centre. Pétrole oblige. Les déchirements des Israëliens de cœur et les pompistes de raison ne font pas les affaires de Pompidou.

LES CONTOURS DU ROND

Car la réforme constitutionnelle n'est pas si anodine qu'elle paraît. C'est même un facteur de consolidation du régime. Les institutions de la Vème République sont boiteuses : à l'origine à mi-chemin du régime d'Assemblée et du présidentialisme, le système issu de la Constitution de 58 a eu vite fait d'être façonné à la mesure du Bonaparte qui se voulait au dessus des conflits de classe, des querelles de partis et des équilibres institutionnels.

Pompidou ne fait pas tout à fait la même pointure. Ouvertement chef de clan il a compensé une déficience institutionnelle en renforçant l'autoritarisme du pouvoir. L'Elysée est devenu le brain-trust des affaires de la bourgeoisie. Visiblement. Messmer ne pouvant plus être qualifié de zéro — il manque même la matière pour faire les contours du rond — Pompidou a du s'exposer en première ligne. Les échecs du pouvoir, ce sont ses échecs.

En se proposant de ramener la durée du mandat présidentiel de 7 à 5 ans Pompidou tente d'accroître l'autorité du Président au détriment de l'Assemblée : plus souvent élu le président sera moins souvent révocable.

L'opération est râtée. Le recul de Pompidou se transforme en déroute. Plus, la réforme avortée a jeté le trouble parmi les gaullistes de souche. Deux anciens premiers ministres du général votant contre une réforme proposée par le troisième, il y a de quoi donner le tournis à des gens habitués à marcher en ligne droite et au pas cadencé.

Politiquement affaibli, socialement amoindri, contraint à la pêche dans les tristes fanges du poujadisme, ce pouvoir tatonne sur une voie étroite qui se dérobe.

INTRANSIGEANCE ABSOLUE

Parodiant Mussolini qui se plaisait à répéter « notre politique c'est le fait », Sanguinetti revendique hautement le pragmatisme. La nouvelle équipe de durs qui campe sur les positions de la droite réactionnaire travaille au coup par coup. Mais la navigation à vue n'évite pas les écueils. La politique gouvernementale c'est Kafka plus Barrès. Une constante cependant : une intransigeance absolue devant les luttes ouvrières. Tout le monde l'a bien vu, c'est pour des motifs politiques — la crainte d'une puissante mobilisation ouvrière — et non économiquesque le pouvoir s'est montré ferme à Lip.

Le vidage de Conte est un autre symbole du jusqu'au-boutisme de ce gouvernement de combat. Et de son manque de discernement. Arthur Conte, dont la tête ne cessait d'enfler depuis qu'il était PDG de l'ORTF, s'était taillé une belle popularité dans les chaumières en dénonçant les pressions du pouvoir. Pourtant Conte faisait la télévision la meilleure possible pour une bourgeoisie sachant réfléchir. Pompidou a préféré les gros sabots.

Car ce gouvernement ne peut se permettre aucune fissure en ce moment. Fini le temps où une bourgeoisie hésitante balançait entre la carotte de Chaban et la matraque de Marcellin. Combattre la classe ouvrière plutôt que de l'intégrer est aujourd'hui une priorité. Il n'est pas sûr que ce soit la meilleure politique possible du point de vue du grand capital. Mais il faut faire vite.

Car en face l'alternative gagne en crédibilité. Mitterrand continue de grimper allégrement au hit-parade des hommes politiques. L'Union de la Gauche apparaît de plus en plus comme une solution raisonnable à des couches que heurte le durcissement du régime. Priouret, ce commentateur avisé, traduit les inquiétudes du patronat. Celui-ci sent bien que dans cette fin de règne, les rênes ne sont plus tenus d'une main ferme. Taper du poing sur la table et à l'occasion sur la gueule des travailleurs ne signifie nullement que ce régime soit fort. Bien au contraire.

Aux révolutionnaires de le démontrer.

A.C.

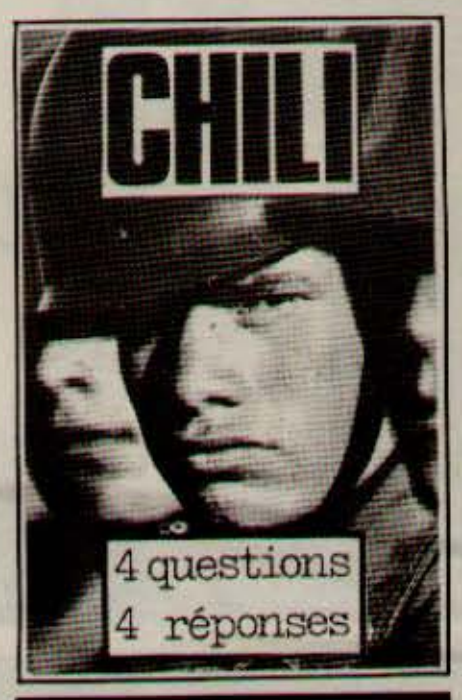

lisez la brochure :
Chili
4 questions
4 réponses
40 p. 3 F

EN VENTE A LA LIBRAIRIE ROUGE

NOUVELLES PARUTIONS

* *Critiques de l'Economie Politique* No 13/14. *L'Impérialisme* (18,00 F — 15,00 F à la Librairie Rouge)

Sommaire :

Roy Mauro Marini : La dialectique de la dépendance

Ernest Mandel : Concentration et centralisation internationales du capital

Klaus Busch : L'échange inégal. Contribution à la discussion sur le taux moyen de profit international. L'échange inégal et la théorie comparative des coûts selon Arghiri Emmanuel.

Christian Leucate : La contradiction inter-impérialiste aujourd'hui.

Anne Vimille : L'impérialisme japonais.

Anne Vimille : Luttes de classes en Thaïlande.

A. Udry : Impérialisme suisse et « aide » au Tiers-Monde.

A. Udry : L'impérialisme suisse au Brésil.

* *Comment vaincre le fascisme ?* Léon Trotsky (45 F — 36 F à la Librairie Rouge)

* *L'Education à Cuba.* M. Huteau-J. Lautrey (28 F — 23 F à la Librairie Rouge)

* *Chronique de l'ordre asilaire.* Irène Baloste-Fouletier (20 F — 16 F à la Librairie Rouge)

* *Lip 73. Oeuvre collective* (10 F — 8 F à la Librairie Rouge)

Réimpressions :

La Révolution Trahie. Léon Trotsky (16,50 F — 13,50 F à la Librairie Rouge) (l'édition 10/18 est épuisée)

Chili : 4 question, 4 réponses (3 F) 2ème édition

Classique Rouge No 3 : Crosse en l'air (le mouvement ouvrier et l'armée. 1900/1914). (2,50 F)

Classique Rouge No 4 : Classe ouvrière, parti et syndicat. Léon Trotsky (3 F).

Classique Rouge No 5 : L'agonie du capitalisme et les tâches de la IVème Internationale (Programme de Transition) (3 F)

LEBRUN

CONTE A PERDU SES CHAINES

La tête de Conte est tombée. On ne dénonce pas impunément sur la place publique les pressions du pouvoir. Le PDG de l'ORTF avait pourtant pris son temps pour constater que « certaines interventions politiques se manifestaient de manière intolérable ».

Au moment de la campagne législative, il n'avait rien remarqué de spécial, le PDG de l'ORTF, neuf fois plus d'antenne pour la majorité que pour l'opposition : c'était dans le domaine du supportable. Quand les coups de chapeaux à Pinochet remplissaient le petit écran, Arthur Conte trouvait l'ORTF d'une impartialité à toute épreuve. On sait que l'objectivité n'est pas la politesse du roi des ondes. On sait même que l'objectivité, ça n'existe pas, que le même événement est vu différemment selon que le strabisme diverge à gauche ou à droite. On n'attend donc pas que l'ORTF du pouvoir et des patrons soit neutre ; boîte à intox, c'est écrit dessus.

Mais que le PDG de l'ORTF, de cru UDR, nommé par Pompidou de surcroît, ne joue pas les innocents ! Celui qui l'a fait Conte ne l'a pas choisi au hasard. Dénoncer la colonisation du pouvoir quand on représente la force d'occupation, tourne au ridicule. Les interventions ne datent pas d'hier et elles continuent aujourd'hui. On en a encore quelques exemples récents dans le livre blanc que le syndicat national des journalistes de l'ORTF vient de publier, sur les interventions du ministère des affaires étrangères à propos des émissions destinées à l'étranger.

« Lors du voyage du Président de la République en Chine, les émissions en direction des pays de l'Est, ont reçu le conseil de ne pas s'étendre trop sur l'événement, car les Russes n'aiment pas les chinois et cela pourrait gêner ».

Arthur Conte n'a pas été viré aujourd'hui parce qu'il se rébellait contre un pouvoir politique qu'il connaissait d'autant mieux que c'est lui qui l'exerçait.

Simplement, depuis quinze mois qu'Arthur Conte essaie de faire chanter la France, il commençait à se prendre pour le maestro.

« LE MONDE » EN IMAGES

En 1972, le boulot avait été réparti entre Conte et Malaud. Tandis que le PDG de l'ORTF mitonnait une télé, reflet du bonheur et de la joie de vivre, le ministre de l'Information préparait, sous couvert de décentralisation, le démantelement de l'office. D'ores et déjà le capital privé a largement fait son entrée à l'office. Un certain nombre d'émissions réalisées à l'extérieur sont achetées par l'ORTF. Ainsi la plus grande partie des feuilletons insipides qui passent aux grandes heures d'écoute sont produits par des organismes privés. Télécip (filiale Philipps-Gaumont), Télé-Union (filiale Europe I), Technison et Téléeurope produisent environ 18 % des programmes. Malaud vient encore d'insister sur *« l'autonomie renforcée de chacune des trois chaînes »*. Le projet Malaud c'est la porte ouverte à l'éclatement : à chaque chaîne, son financement et son public. La première, ce sera « Le Monde » en images : information, culture avec un C majuscule, grands débats, financée par la redevance, destinée aux *« « intellectos »* parisiens. A la deuxième chaîne, Guy Lux et Sabbagh à gogo. Le bon peuple en a ras-le-bol de la politique, LIP et le Chili, par dessus les oreilles. Malaud leur donnera du spectacle, France-Soir plus Jours de France, des grands jeux vraiment joyeux, des variétés vraiment variées, le grand pied de la joie arrosée de pub. Parce que c'est la pub qui fera vivre la deuxième chaîne. Enfin la troisième mettra les provinces de notre douce France en images : inauguration du 37ème tronçon d'autoroute, pose de la première pierre du stade de foot, foire agricole. Ils ne manqueront pas d'occasion, les députés de la majorité pour se rappeler aux bons souvenirs des électeurs.

Ce projet de Malaud déplaisait fort à Arthur Conte. Non pas le contenu mais l'autonomie des chaînes. Conte était plutôt pour la centralisation. Question de job. Vous l'imaginez, lui Arthur, régnant sur un royaume en morceaux. Alors il criait au démantèlement. Et il n'a pas tellement tort, même si ses intentions ne sont pas d'une pureté absolue. Car les petits copains de Malaud qui ont bloqué le budget de l'ORTF, ont des arrières pensées sur le monopole. Vivien, par exemple, député UDR, qui fait le chantage à la commission des finances, a déposé trois ans de suite un projet de loi sur la création d'une chaîne de télévision commerciale. Pour ceux qui n'ont pas compris, un dessin : Malaud et avec lui nombre de députés de la majorité veut la privatisation de l'office. Il dénonce la gabegie financière à l'office, entre parenthèses, les services publics c'est vraiment la foire, les organismes privés, ça marcherait tellement mieux et propose un plan qui est le premier pas vers le démantèlement. Pendant ce temps, histoire de faire pression, la commission des finances refuse le budget de l'ORTF.

Arthur Conte, lui, s'accrochait au monopole . Dans le fond il s'en foutait éperdument. Mais il se servait habilement du chantage à la privatisation avec les travailleurs de l'Office pour que ceux-ci le soutiennent dans sa défense du monopole. Soyons clairs. Si les travailleurs de l'ORTF refusent le démantèlement, ce n'est pas pour faire plaisir à Conte. C'est pour garantir leur statut car ils savent que la création d'une chaîne privée ne se fera que sur leur dos, en introduisant la concurrence, donc l'insécurité de l'emploi, la remise en cause de leur qualification professionnelle. Sur le contenu, il n'y a pas d'illusions à se faire. Europe I ou RTL ne sont pas plus ni moins pourris que France-Inter. Ils contribuent à la défense du même ordre social en balançant sur les ondes l'idéologie bourgeoise à haute dose. Pour la télévision ce serait la même chose. Il y a même fort à parier que la concurrence aidant, des chaînes privées soient moins débiles que l'ORTF.

DIVERSION

Comment utiliser au mieux l'ORTF pour servir les intérêts du pouvoir ? C'est dans ces termes que se pose le débat, au-delà de la question du monopole qui était une histoire de gros sous entre Malaud et Conte ? C'est un peu la querelle des anciens et des modernes. Malaud, c'était le primate, des idées aussi carrées que ses chuassures à clous : traiter Sallebert de communiste, parler de soviets à l'ORTF montrait la perspicacité du personnage. Ce vaillant supporter de la CFT ne s'embarassait pas de nuances :

« Le problème avec l'ORTF, c'est qu'elle est trop libérale », disait-il il y a quelques mois. Aujourd'hui, il considère l'ORTF comme *« Un milieu agité, évènementiel, je dirai féminin »*. Voilà qui plaira à Zitrone.

Dans l'anti-communisme, Malaud en est resté à l'ère primaire. La télévision c'est la voix de la France, la France c'est Pompidou. Conclusion... Des gaullistes garantis à tous les postes clés. Une information tronquée, détournée, falsifiée, honteuse, une télévision annexe des ministères, ça ne lui suffit pas à Malaud. Il veut du solide, un écran tricolore, des débats entre Massu et Bigeard avec Pinochet comme invité surprise, Marcellin dissertant sur la culture populaire et Royer sur le théâtre d'avant-garde.

Arthur Conte, question télévision, ne manquait pas d'idées. Ses œuvres choisies sont là pour en témoigner. Quand il a écrit que la télévision pouvait amener le téléspectateur vers un bulletin de vote déterminé, il spécifiait clairement : *« pour qui sait l'utiliser »*.

L'ex-PDG de l'ORTF, qui est aussi rusé qu'il en a l'air, a bien saisi que la matraquage n'était pas la meilleure solution pour arriver à ses fins. Juste après sa nomination à la tête de l'ORTF, Conte déclarait :

« Ma mission pour assurer une information libre est importante, ma mission pour assurer une formation culturelle est importante. Je considère comme plus important de développer les forces de la joie et de la distraction. »

Distraction, le mot est lâché. Autant que travestir une réalité que l'on a bien du mal à rendre rose – c'est utile, mais insuffisant – il faut divertir puisque le divertissement n'est pas loin de la diversion.

« Changer les idées des gens », c'est ce que voulait faire Conte. Au sens propre.

Le théâtre de boulevard, les séries, les feuilletons, les variétés, constituent l'essentiel du programme aux heures de grandes écoutes. Les jeux ont proliféré, comme le notait le rapport Diligent en mai 72 :

« Pour la première chaîne, il n'y a pas de soirée de semaine, de dimanche après-midi, où le téléspectateur puisse éviter de rencontrer ces jeux télévisés. »..

Le scandale de l'ORTF, il est là.

Chaque soir, la télévision apporte à domicile « cette part de bonheur » qui selon Arthur Conte fait oublier le reste. Du divertissement chez soi, à bonne dose de quoi se laver le cerveau avant de repartir au boulot. Le capitalisme donne aux travailleurs de quoi reconstituer leur force de travail. La télévision en distillant des tranches de loisir, participe du même projet. Là-dessus – on peut en être certain – Conte et Malaud sont du même avis.

A.C.

FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT C'EST ENCORE POSSIBLE AUJOURD'HUI.

L'attaque monstrueuse du gouvernement proclamant à la face de la classe ouvrière la « liquidation de l'entreprise Lip », cette attaque n'a reçu aucune riposte centrale de la part des directions confédérales CGT et CFDT.

Alors qu'il fallait, à l'échelle nationale, impulser une riposte qui soit à la mesure de ce coup de force, elles n'ont rien fait pour épauler sérieusement les Lips face au pouvoir. Ecartant toute perspective de mobilisation centrale, elles sont allées de compromis en capitulation, espérant qu'en faisant « amende honorable », elles amèneraient le pouvoir à rouvrir les négociations, quitte à brader de fait la garantie de l'emploi.

Mais la bourgeoisie, elle, sait raisonner en termes de rapport de forces : elle a vu en face d'elle une direction CGT prête à casser l'unité pour pousser à la reprise du travail, et une direction CFDT prête à bousculer sa propre section-Lip pour sauvegarder l'unité dans la passivité. Elle s'est sentie forte ; et elle a accueilli les représentants des fédérations CGT et CFDT venus séparément lui demander de rouvrir les négociations, avec la même arrogance que d'autres naguère reçevant les bourgeois de Calais...

Il est clair que le rapport de force s'est détérioré, du fait de la veulerie et de l'irresponsabilité criminelle des directions confédérales Pourtant il est encore possible de faire reculer le gouvernement. Sa brutalité n'est pas un signe de force, elle se nourrit directement de la faiblesse de ses adversaires.

Rien n'est encore perdu. La solidarité ouvrière immense qui s'est manifestée au mois d'août n'a pas disparu, malgré l'intoxication incroyable de la presse bourgeoise, malgré les calomnies savamment distillées par les bureaucrates... seulement elle butte sur l'incertitude et le désarroi dûs à l'absence de toute information et de toute consigne : pas un mot dans la **Vie Ouvrière** sur toutes les initiatives prévues par l'Assemblée Générale des travailleurs de Lip pour relancer la solidarité. Deux pages fielleuses présentant « les faits jour par jour » et cartonnant une fois de plus la « CFDT-Lip irresponsable ». Pas un mot non plus dans **Syndicalisme Hebdo** qui détaille lui aussi — de façon embarrassée — « le film des événements » (sic) sans donner l'ombre d'une perspective ni même faire connaître les propositions que sa propre section avait fait adopter par l'A.G. pour la solidarité.

La partie qui se joue à Besançon concerne plus que jamais l'ensemble de la classe ouvrière. L'issue de Lip pèsera lourd dans le sort des luttes à venir. Le patronat le sait, qui veut en faire un exemple, pour montrer que mener ainsi le combat ne paie pas.

Lip c'est depuis 6 mois une formidable leçon de tenacité, d'imagination, d'insolence pour des millions de travailleurs ; Lip c'est aujourd'hui une bataille que la classe ouvrière n'a pas le droit de perdre.

Défendre Lip, aider Lip, c'est pour tous la tâche de l'heure. Le mot d'ordre doit être : pas une grève, pas une réunion syndicale sans que soit clairement affirmé par tous les moyens le soutien à ceux de Besançon.

La relance de la solidarité, la contre-information systématique c'est l'affaire de tous. **Les Comités pour la victoire de Lip et des commissions-Lip** ont un rôle important à jouer ; les meetings « 6 heures pour Lip » commencés en province doivent se multiplier.

Mais cela ne saurait suffire. Chaque jour qui passe rend plus urgente **la centralisation de la riposte et de la solidarité :**

— GREVE DE 24 HEURES

— MANIFESTATION CENTRALE A PARIS.

Enfin le chantage à la liquidation ne peut être laissé sans réponse. L'Etat a englouti des milliards pour engraisser de Wendel et Cie ; qu'il nationalise Lip. Aux candidats-patrons de Lip en déroute et au syndic la seule réponse c'est l'expropriation sans un centime d'indemnité, la **nationalisation sous contrôle ouvrier.**

« Soyons sérieux, il est grand temps qu'on considère qu'à l'aube du 21ème siècle, le flic qui n'a qu'à obéir n'est plus de ce monde et que le temps est venu de traiter les fonctionnaires, les CRS comme des hommes et non comme du bétail »

Qui est l'auteur de cette prose étonnante ? André Reggi, secrétaire général de leur syndicat, outré par les mauvaises conditions de travail des 8 compagnies chargées du « maintien de l'ordre à Besançon ». Mal hébergés, mal installés à Palente, obligés de balayer les allées de l'usine, ils s'insurgent. Ils feraient mieux de se demander pourquoi ils sont là !...

Comment les partisans du « Programme Commun » qui le présentaient comme un programme de lutte expliquent-ils leur silence total sur la question ?

Les révolutionnaires savent que leurs forces sont limitées et que ce n'est pas d'eux seuls que peut dépendre une issue victorieuse à Lip. C'est pourquoi ils se battront dans les organisations syndicales pour que la riposte ouvrière soit à la mesure de l'attaque et localement pour que des initiatives rapides de solidarité soient prises sans exclusives.

Mais ils prendront aussi leurs responsabilités. La situation est trop grave pour se contenter de vagues mises au pied du mur des réformistes et jouer les ponce-pilates en disant que rien n'est possible. La journée du 25, ils le manifesteront clairement.

F.L.

CFDT-CA-CGT, ce sont ces trois signatures qu'on a retrouvé tout au long du mouvement au bas des bulletins Lip-Unité et des cassettes Radio-Lip. La mise à l'écart du CA ne peut qu'affaiblir le mouvement.

LA COLERE

Le climat est tendu aujourd'hui chez les travailleurs de Lip. On lit l'inquiétude sur les visages. Mais comment s'en étonner ? Au lendemain du vote du 12 que leur a-t-on proposé pour renforcer le rapport de forces, pour concrétiser la décision majoritaire ? Peu de choses. De plus, après les avoir verbalement soutenus, la direction CFDT recule. Elle fait pression sur sa section locale : ne pas briser l'unité, ne pas briser l'unité. Tel est le leit-motiv. Et pour cela, multiplier les compromis.

En début de semaine, la section CFDT ainsi talonnée a remis en avant les bases du compromis de Dijon. Que dans une lutte, on puisse être amené à faire des compromis, seuls des ultra-gauches impénitents pourraient s'en offusquer. Mais encore faudrait-il qu'ils soient faits après discussion approfondie en Assemblée Générale ; ce qui n'a pas été le cas. Encore faudrait-il s'assurer que tout a été fait pour vaincre. Aujourd'hui « l'unité retrouvée » que célèbrent Maire et Krasuki ne se fait plus sur des bases claires, approuvées par l'ensemble des travailleurs, mais sur le dos de la démocratie ouvrière. Ainsi le Comité d'Action a été sacrifié sur l'autel de ces retrouvailles. On lui jette les fleurs fanées d'une reconnaissance posthume ; on lui décerne le brevet des meilleures suggestions. Mais le fait est là : il est mis au banc des négociations, écarté par l'intersyndicale sans que cela ait été décidé en Assemblée Générale.

On entre à présent dans une phase difficile de la lutte. Chacun ici en est conscient. Le gouvernement s'en tient pour l'instant à la liquidation du secteur horloger et manœuvre pour consommer l'éclatement du bloc des Lips en cherchant à remettre en route l'usine d'Ornans, et éventuellement une autre usine « si un industriel s'y intéressait »...

D'autre part il accentue son effort de répression pour frapper les Lips à la caisse (trésor de guerre, argent de la paye), et entamer un lent grignotage policier appuyé sur une accoutumance à la répression.

C'est pourquoi l'unité ouvrière contre toute manœuvre de division, la solidarité agissante face à toute intervention policière doivent être réaffirmées.

Les travailleurs de Lip ont impulsé une relance de la solidarité. Ils ont repris la route : à Lyon, des délégations sont venues du 16 au 20 octobre, à l'invitation des « mini-commissions-Lip » de cette ville (au nombre de 13). 10 projections débats prévues, 3 rencontres dans les entreprises, 1 opération « information soutien » à Lip. A Lyon-Vaise, 7 personnes s'inscrivent pour participer aux commissions ; dans le quartier Mineval-Rillieux, 35 personnes environ s'inscrivent. Les postiers, Villeurbane, St Etienne, Gerland, Ugine Kühlman, la Duchere, Saint-Fons, le foyer Sonacotra (Pennaroya)... la liste s'allonge de jour en jour.

A Londres, au Luxembourg, à Vienne, des meetings sont prévus ou ont déjà eu lieu.

Un *Lip-Unité* est diffusé à 15 000 exemplaires.

Quand ceux qui reviennent des « tournées » de meetings racontent ce qu'ils ont vu, tous les témoignages concordent : partout on nous dit « *Que faut-il faire pour vous aider ? Bien sûr, on ne peut pas toujours faire la grève, mais qu'est-ce qu'il faut qu'on fasse. Dites-le nous* »

Les Lips savent qu'ils ne sont pas seuls. Mais, devant cette solidarité qui ne parvient pas à s'exprimer, faute de perspectives centrales données par les directions syndicales ; devant la division introduite dans leurs rangs par les manœuvres bureaucratiques, ce n'est pas tant la crainte que la colère qui commence à les gagner.

S.T.

MONTPELLIER

LIP : Comment une UD-CFDT conçoit la popularisation ?

Les comités pour la victoire de Lip tenaient le 18 octobre à Montpellier un meeting avec la participation d'une délégation de Besançon. Plus de 400 personnes, en majorité des travailleurs, avaient répondu à l'appel. Quelle ne fut pas leur stupeur quand les camarades de Lip présents déclarèrent ne pas pouvoir prendre la parole. C'est que quelques heures plus tôt, l'UD-CFDT avait tenu les propos suivants à la section CFDT de Lip : « Si la délégation participe au meeting, l'UD ne poursuivra plus les actions de soutien à Lip ». La délégation étant faite de syndiqués CFDT, le chantage pouvait jouer à plein. Mais pourquoi et dans l'intérêt de qui ? L'UD-CFDT regrettait que les Lips aient accepté l'invitation des comités « composés en majorité de révolutionnaires » dit-elle, et alors qu'elle n'avait pas jugé bon de soutenir le meeting malgré l'invitation qui lui en avait été faite. Ainsi refusa-t-elle de rechercher tout accord comme le demandait instamment par téléphone la CFDT-Lip. L'UD qui n'avait pas organisé un seul meeting de masse à Montpellier, qui n'avait envoyé qu'une maigrichonne délégation à la marche du 29, se découvrait tout à coup des privilèges d'appareil pour justifier son immobilisme. C'est une attitude qu'apprécient peu des syndiqués et des sections entières présents au meeting ; tous comptent bien obtenir quelque explication sur l'incroyable chantage de l'UD-CFDT de l'Hérault et sa curieuse conception de la popularisation de la lutte des Lips.

dernière minute

A NOUVEAU LES FLICS CONTRE LES LIPs

Mardi matin, une quarantaine de flics entourent la Maison pour Tous, où sont installés les Lips après Palente et Jean Zay. C'est la fameuse brigade anti-gangs : hommes et femmes, jeunes et moins jeunes ; pas d'imper-mastic : ils sont habillés comme tout le monde... le « nec-plus-ultra » de la répression anti-ouvrière.

Ils montent directement au premier étage, où sont les locaux où s'organise le mouvement. Ils se mettent aussitôt à fouiller partout, pour chercher le fameux « trésor de guerre » et l'argent de la 4éme paye ouvrière (dont une partie n'avait pas été distribuée).

Arguant d'une information judiciaire ouverte pour « détournement de fonds », ils cherchent, posent des questions. Piaget et d'autres travailleurs sont interrogés sur place. Puis ils repartent enfin, emportant quelques montres et de l'argent.

Face à cet incroyable acte de brigandage « légal », la réaction a été vive dans les usines de la région : tracts syndicaux distribués sur pratiquement toutes les usines dès une heure de l'après-midi, A.G. prévues pour le lendemain pour discuter de la riposte.

Au niveau national, les organisations et journaux d'extrême-gauche ont organisé le soir-même une réunion pour discuter de la riposte à apporter à cette nouvelle attaque contre le phare de la classe ouvrière.

Ils ont décidé de faire de la journée-Lip du 25 octobre, une *journée nationale de manifestations* de rue et ils s'adressent à toutes les organisations ouvrières pour qu'elles soient préparées dans la plus large unité.

A l'heure où nous terminons ce journal, nous n'avons pas encore eu connaissance de projets de riposte des directions confédérales, ou des partis se réclamant de l'« Union de la Gauche »

LAROUSSE OCCUPÉ

Depuis samedi, une grande inscription sur les locaux de l'imprimerie Larousse à Montrouge :

IMPRIMERIE OCCUPEE.

Les 183 travailleurs de Larousse sont en grève illimitée avec occupation pour dire **NON A LEUR LICENCIEMENT**,, pour dire **NON A LA FERMETURE**, prévue pour le 31 octobre.

Déjà, lors de la journée de grèves et de manifestations, des travailleurs du Labeur, le 18 octobre, les ouvriers de Larousse s'étaient mis en grève de 24 heures réconductibles. La Fédération Française des Travailleurs du Livre leur avait alors expliqué que ce n'était pas le moment, qu'il fallait reprendre le travail et que s'ils continuaient, ils n'auraient plus le soutien de la Fédération.

Aujourd'hui, devant l'échéance proche du 31 octobre, les travailleurs ont repris la lutte, parce qu'ils ne veulent pas faire les frais de la rentabilisation capitaliste. Ils se sont donnés l'arme de l'occupation, en s'organisant par équipe, parce que c'est la seule arme efficace, aujourd'hui.

UNE OPERATION RENTABLE POUR LAROUSSE

Chez Larousse comme partout, la loi du profit motive la fermeture de l'imprimerie. Gillon, le PDG, se lance dans de fumeuses explications sur la primauté de l'activité de l'édition et tente de jouer les travailleurs de l'édition contre ceux de l'imprimerie.

Il estime plus profitable de sous-traiter l'activité d'imprimerie en Province où les salaires sont beaucoup plus faibles et de vendre le terrain de Montrouge pour faire une formidable opération immobilière (8000 m^2 !).

La direction de Larousse n'est pas seule à faire ces raisonnements :

* dans l'imprimerie, de nombreuses usines licencient. Depuis trois ans, 100 entreprises ont disparues à l'échelon nationale, ainsi que 8000 emplois (dont 6000 sur la région parisienne) !

Ainsi la fermeture de Kapp-Lahure, Schneider et Mary, Hénon. Aujourd'hui des menaces sur Molière à Lyon, Lang, Desfossés à Paris. Le VIème Plan prévoit la disparition de 40 % des travailleurs du Livre.

* A Montrouge même et dans la région, la situation de l'emploi est catastrophique.

Sous couvert de « rationalisation », les entreprises comme la SNIAS, la Compagnie des Compteurs, etc... mutent à tour de bras.

Depuis 10 ans, 50.000 emplois ont été supprimés dans le département des Hauts de Seine. A Montrouge même, le maire centriste, Ginoux, explique froidement qu'il veut faire de Montrouge « un petit Neuilly » : les travailleurs n'ont qu'à se débrouiller ailleurs !

Tout cela montre l'importance de la lutte qu'ont engagée les ouvriers de Larousse pour s'opposer à la fermeture. Le patron n'a toujours pas réagi : il veut laisser traîner.

TOUT FAIRE POUR SOUTENIR LES OUVRIERS DE LAROUSSE

L'occupation de l'imprimerie de Montrouge coïncide avec le début de la semaine d'action des travailleurs du Livre, de la presse et du labeur, organisée par la FFTL. Cette action culmine le 25 octobre par une grève de 24 heures et une manifestation à Paris.

La lutte de Larousse ne doit pas rester isolée : dans tous les secteurs, elle doit être popularisée et soutenue pour que ceux de Larousse remportent la victoire, pour que tous les patrons du Livre reculent sur les licenciements. Les problèmes soulevés par ceux de Larousse sont ceux de toute la profession : la solidarité active et la coordination des luttes sont nécessaires.

Malheureusement, les dirigeants de la FFTL ne semblent pas l'entendre ainsi :

– au siége social de la librairie Larousse il y a eu jusqu'à présent un blocus total de toute information sur la lutte à Montrouge,

– pour l'action centrale du 25, la CFDT n'a même pas été convoquée pour y participer,

– la manifestation du 25 qui devait se terminer, devant le siége des Maîtres-Imprimeurs, se terminera finalement à la Bourse du Travail.

Parallèlement, à Montrouge, un comité de soutien a été créé, regroupant le PCF, le PS, la CGT, la CFDT, le SNI et des personnalités, Georges Marchais en tête. Le PCF a jeté des exclusives contre la participation des organisations d'extrême-gauche, limitant ainsi l'ampleur du soutien.

PASCAL LEBRUN

POURQUOI TOUT CELA ?

Aujourd'hui l'heure est à la centralisation de l'action des travailleurs du Livre pour défendre leur emploi, aux côtés de Larousse.

Tout doit être fait sans réserve pour les soutenir.

Les ouvriers de Larousse ont commencé l'occupation des locaux parce qu'ils sont conscients que les simples lettres à Charbonnel ne servent à rien. Ils s'organisent sur les lieux mêmes de leur travail, et disposent ainsi d'une arme très importante : la remise en marche de l'imprimerie peut leur servir à populariser leur action, et celle des autres travailleurs en lutte aujourd'hui...

C'est une arme redoutable contre les patrons.

Non à la fermeture de Larousse !
Non aux licenciements !

Correspondant
22.10.73

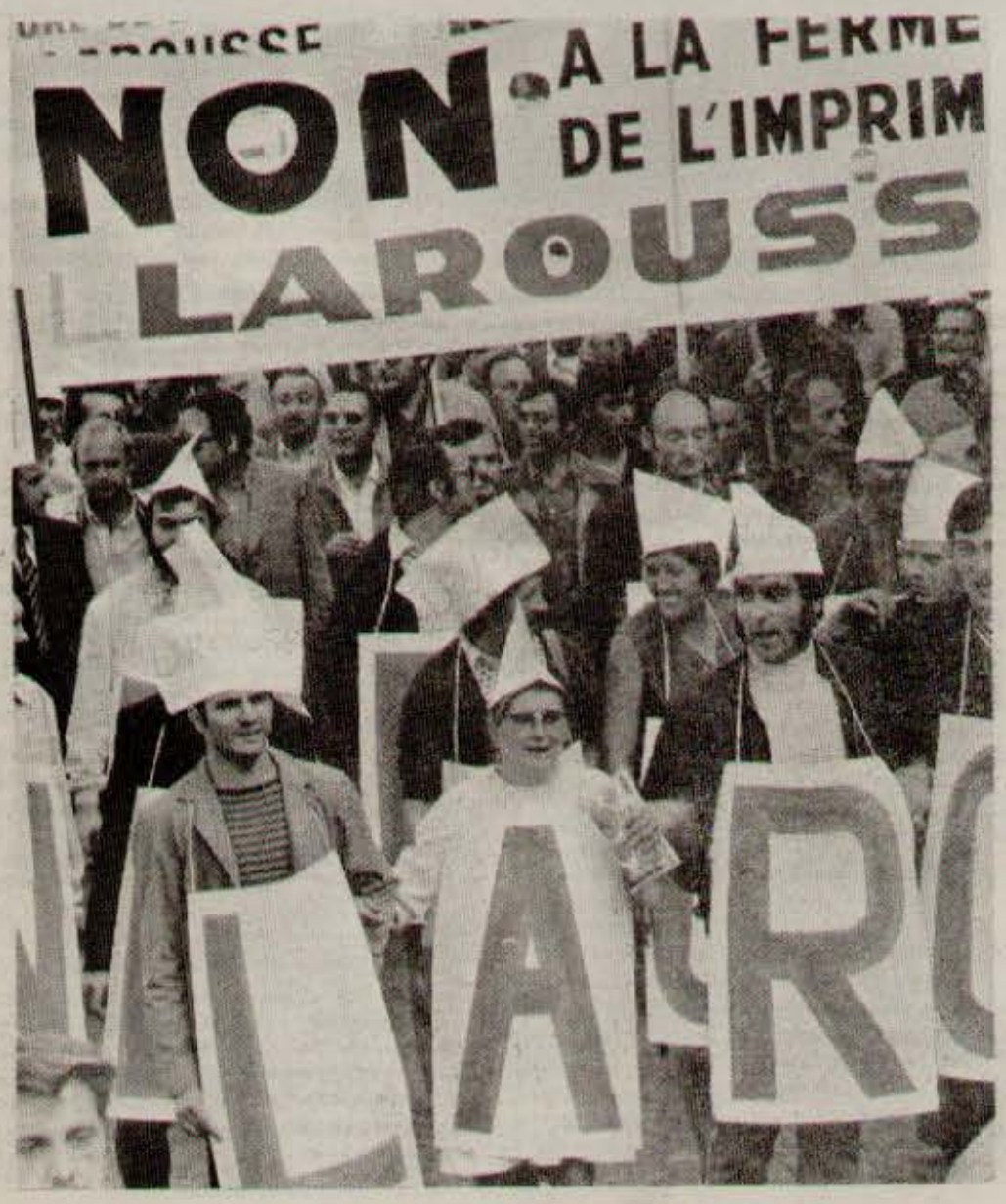

GAMMA

CLERMONT FERRAND
la colère des blouses blanches

La journée nationale de la Fonction Publique n'aura pas été sans lendemains pour les hospitaliers clermontois.

Le 11, avant la manifestation de la Fonction Publique, ils tiennent une AG et décident que s'ils n'obtiennent rien auprès de la commission administrative qui se tenait le soir même, ils continuent. Le soir, 60 travailleurs restent 1 heure devant les portes de la commission administrative. Les délégués reviennent : l'administration ne veut rien savoir. Les dés sont jetés : des AG sont convoquées le lendemain même dans tous les établissements par l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO). La grève est totale. FO lâche, mais cela n'empêche pas des comités de grève provisoires de se mettre en place.

Le lundi, une grève administrative commence. Le personnel des bureaux occupe ses locaux, les bons de labos sont bloqués dans les services. Des banderoles « hôpital en grève » sont hissées sur tous les hôpitaux, des AG se tiennent tous les matins, service par service les revendications s'élaborent, une popularisation massive par tracts est faite en ville.

Les revendications principales sont :

– augmentation des effectifs
– augmentation de 40 points d'indice pour tous (200 F environ)
– titularisation des auxiliaires.

Vendredi : commission administrative exceptionnelle. Cette fois, c'est près de 600 hospitaliers qui assistent leurs délégués. FO a rejoint la lutte en catastrophe.

Mais il manque la moitié des membres de la CA qui ne peut rien décider. Au bout de 30 minutes, les délégués ressortent, expliquent la situation. A l'unanimité des présents, on décide de poursuivre le mouvement.

Aujourd'hui, au 7ème jour de la grève, les hospitaliers semblent prêts à s'organiser. C'est la pagaïe noire dans l'administration qui n'arrivera sans doute jamais à récupérer son fric. Le problème essentiel est celui de la popularisation de la lutte et de l'élection réelle des comités de grève (plus ou moins désignés à ce jour) afin de renforcer le poids de la lutte et l'unité.

Solidarité avec les hospitaliers de Clermont !

DERNIERE MINUTE

Lundi soir, en réunion intersyndicale, la section CFDT a annoncé qu'elle ne soutenait plus la grève dans sa forme actuelle (grève administrative) et qu'elle proposait de continuer la lutte sous d'autres formes.

Nous posons aux responsables de la CFDT les 3 questions suivantes :

1) Est-ce que les syndiqués CFDT ont été consultés ? Comment a été prise la décision ?

2) Quelles sont les fameuses formes de lutte nouvelles que propose la section CFDT ?

3) Est-ce que les responsables CFDT pensent que c'est ainsi qu'ils renforcent au bout d'une semaine de grève l'indispensable unité des travailleurs ?

Fotolib / Weiss

TRAVAILLEURS SOCIAUX EN FORMATION

ORDRE DU JOUR : LA LUTTE !

Lundi 22 octobre : 1600 manifestants venus de toute la France (Rennes, Rouen, Orléans, Tours, Région Parsienne...) Qui sont-ils ? Des travailleurs en formation, assistans sociaux, éducateurs, animateurs... La même revendication les unit : « un salaire pour tous ». En tête de la manif : l'école de Besançon...

Après cette manifestation parisienne, largement suivie, une assemblée de bilan s'est tenue dans la plus grande salle de la Bourse du Travail pour faire le point sur cette lutte qui dure depuis trois semaines.

NON A LA « REMISE EN ORDRE »

La *circulaire Lenoir*, pondue par le ministère des affaires sociales, vise à supprimer la plus grande partie des bourses qui étaient accordées. Là aussi la bourgeoisie veut « rentabiliser ».

Mais cette offensive se double d'un effort de *normalisation idéologique* : la circulaire parle sans ambiguïtés de « remise en ordre », sic. Il s'agit pour l'Etat de tisser, façonner, encadrer des travailleurs sociaux, indociles, qui remettent de plus en plus en question le rôle qu'on veut leur faire jouer.

« NOUS NE SOMMES PAS DES ELEVES »

D'entrée de jeu deux revendications ont été posées :

– pour l'obtention et l'augmentation des bourses au niveau du SMIC syndical (1200 F au 1.1.73)

– pour la suppression des contrats qui les lient à un patron pour 5 ans

Mais aujourd'hui, la lutte dépasse le simple niveau économique immédiat. Ils en ont marre de travailler sans recevoir aucun salaire et sont bien décidés à ne pas faire les frais d'une décision gouvernementale qui aggrave encore cette situation : *« nous ne sommes pas des élèves, nous sommes travailleurs sociaux en formation »*. C'est pourquoi ils exigent un véritable *statut de travailleur, le salariat pour tous*, et donc le *droit syndical* dans les écoles.

C'est de plein pied dans la classe ouvriére que les travailleurs sociaux en formation situent leur lutte aujourd'hui.

S'ORGANISER POUR VAINCRE

Le mouvement de la jeunesse du printemps 73 et le combat des LIP n'ont pas manqué de montrer l'exemple : dans chaque école, après des AG démocratiques, des *Comités d'Action* (regroupant syndiqués et non syndiqués) se sont créés, et ont délégué des représentants à une AG nationale de toutes les écoles qui a décidé la manifestation du 22 et l'élection d'un *Comité Central de Grève*.

Le 22 au soir, dans la Bourse du Travail remplie, l'AG de bilan a été le révélateur de l'ampleur de la lutte.

Le *Comité Central de Grève* s'est réuni en public, instaurant le débat sur la poursuite de l'action.

Ont été décidées : *une journée nationale de grève*, le 6 novembre (jour des négociations), et une *manifestation nationale* rassemblant tous les travailleurs en formation et les professionnels.

LA DIRECTION CGT : UN JOUR BLANC, UN JOUR NOIR

Ducroc, secrétaire national du syndicat CGT de la l'Enfance Inadaptée, devant la pression de la base, a affirmé que la *CGT préconisait l'élection de Comités de Grève*. Une très bonne chose ; d'autant plus que 8 jours avant la manifestation, il développait la position inverse... Peur de s'isoler ? Volonté de récupération ? Toujours est-il que la direction de la CGT participe aujourd'hui au Comité Central de Grève.

Quant à l'AJS-OCI, elle est toujours fidèle à elle-même : grand appel solennel (traditionnel) aux directions syndicales, et tentative de se faire représenter au comité central de grève... Sans mandat !

Aujourd'hui les travailleurs sociaux en formation ont compris que leur combat était lié à celui des professionnels, à celui de l'ensemble de la classe ouvrière. Des luttes d'ensemble sont à l'ordre du jour.

Non à la rentabilisation ! Non à la normalisation !

Un salaire pour tous !

Tous en grève le 6 novembre !

23.10.73

Correspondant

Marseille : dans toute la ville

La Timone, hôpital Nord, Ste Marguerite, la Blancarde, Peyrier, Sandervalle... Les infirmiers et éducateurs en formation sont entrés en lutte contre la suppression de rémunérations promises par la FPA (formation professionnelle pour adultes).

Ils ont crée un *comité d'action* formé de représentants élus en comités d'élèves dans chaque classe. Ce comité d'action est soutenu par un collectif de soutien formé de la CGT, CFDT, du Comité de Lutte de Médecine, de l'UNEF.

Dans le cadre de la semaine nationale d'action prévue par les syndicats, le CA et les syndicats appellent à une manifestation qui accompagnera une délégation jusqu'au siège de la mission régionale.

De plus le CA a été invité par la CFDT Santé à participer aux « *6 heures pour LIP* » avec tenue d'un stand.

Après ces initiatives, il tirera un bilan en Assemblée Générale afin de décider de la manière de poursuivre la lutte.

Correspondant

« LES ECHOS »

sanctions pour fait de solidarité

Mme Beytout, patronne des Echos (affaire florissante) a un principe : répondre Niet à toute revendication de ses salariés. Ceux-ci, employés, cadres et journalistes, avaient déposé depuis le 19 septembre un cahier de revendications, comportant une ralonge à la paie, l'institution de l'échelle mobile des salaires et un allégement des charges de travail. Las d'attendre une réponse, ils ont débrayé le 2 octobre. La grève de 24 heures reconductible paraissait d'autant mieux partie que les ouvriers du Livre de l'imprimerie qui imprime le journal votaient une motion de solidarité aux grévistes et s'engageaient à ne pas accepter de copie des jaunes. Ce langage étant le seul que comprenne Mme Niet, elle consentit à ouvrir des négociations. Trop confiants, les ouvriers reprirent le travail. Mais après trois séances de discussion, Mme Niet n'avait pas lâché une miette. L'on revota donc à bulletins secrets et, par 84 voix sur 110 présents (le journal compte 150 salariés), la grève fut reconduite.

La solidarité entre journalistes et travailleurs de la compo était chose courante aux Echos. Mais cette fois-ci, les bureaucrates du Comité Syndical de la Chambre Typographique, qui sont opposés à l'entrée de journalistes au sein de la Fédération Française des Travailleurs du Livre et qui tentent constamment de semer la division au nom du sacro-saint corporatisme, ont tout fait pour que le mouvement des journalistes échoue. Leur position est d'accepter de composer la copie de journalistes jaunes.

Un vote a eu lieu à l'atelier de composition des Echos. 26 étaient pour le soutien aux journalistes, 4 contre et 10 abstentions. Une explication sur les 10 abstentions. La Chambre Typo avait menacé de sanctions, voire de radiation du syndicat, ceux qui voteraient pour le soutien aux journalistes. Et quand on sait que le syndicat a le contrôle de l'embauche dans la presse... Devant un tel vote en leur défaveur, les bureaucrates n'ont pas ménagé leurs efforts : descente au siège des Echos, convocation de travailleurs au siège du syndicat. Résultat scandaleux de leurs pressions : si le journal « Les Echos » disparaît – ils acceptent le chantage de la direction – les typos qui ont voté pour le soutien seront reclassés dans le Labeur, c'est à dire avec des conditions de travail plus pénibles, des journées de travail plus longues et des salaires trois fois moindres.

2 délégués refusent ce chantage. Ils ont été sanctionnés : un blâme, le retrait de l'investiture syndicale et la radiation en cas de récidive. Motif : « travail fractionnel » !

Cela a permis à Mme Niet de forcer les journalistes qui sont restés isolés à reprendre le travail sur des miettes : des promesses de négociations pour le 19 novembre et 2 % à valoir sur les augmentations qui interviendront le 1er janvier.

---

toulouse

Fotolib / Nieto-Achache

REPRISE A MOTOROLA

Vendredi dernier, un vote a eu lieu sur la reprise du travail : 40 % des travailleurs se sont soit prononcés contre, soit abstenus. Ils voulaient ainsi marquer leurs divergences avec la façon dont les délégués de la CGT avaient orienté leur lutte.

Le lundi, donc, la rentrée s'est faite sans que rien n'ait été obtenu. 4 travailleurs sont licenciés. C'est un coup très dur, mais ce qui règne dans l'usine, ce n'est pas la démoralisation.

La lutte n'a pas obtenu satisfaction, mais la tâche des travailleurs n'est pas de baisser les bras, elle est de discuter et de chercher à comprendre pourquoi. C'est l'avis du courant combatif qui s'est révélé dans la CGT et celui de la section FO animée par des militants de LO.

Il importe donc de tirer un bilan pour l'ensemble des travailleurs de la ville sur 3 questions décisives :

1) Les piquets de grève

Le patronat et les cadres n'ont pas craint d'utiliser les pires moyens pour tenter de forcer l'entrée de l'usine. Face à ces pressions et à ces intimidations de toutes sortes, des piquets durs devaient être mis en place, qui auraient permis de gagner les hésitants.

2) Le comité de grève

L'insuffisante organisation démocratique de la lutte a pesé sur l'issue du mouvement. Un comité de grève a été mis en place mais qui n'a pu participer aux négociations et dont le rôle a été limité de fait par les bureaucrates syndicaux.

3) La démocratie syndicale

Non seulement la section syndicale CGT ne s'est pas réunie pendant la grève, mais tout a été fait pour étouffer et réprimer bureaucratiquement le courant combatif qui s'est manifesté. Un militant du bureau CGT, élu, a été exclu du bureau. Les élections professionnelles ont eu lieu pendant le mouvement : **entre le 1er et le 2ème tour**, les membres de la fraction du PCF dans la CGT ont changé la liste des délégués, sans consulter qui que ce soit, et remplacé un militant révolutionnaire par un autre.

A la suite de ces pratiques bureaucratiques, une section CFDT vient de se créer dans l'usine.

Il y a 8 mois seulement, des centaines de milliers d'étudiants, de lycéens, collégiens, élèves de CET descendaient dans la rue pour protester contre la sélection à l'université et l'embrigadement de la jeunesse. Cet immense mouvement a laissé des traces, le temps de l'isolement des luttes étudiantes est passé, la lutte des travailleurs de LIP et la combativité ouvrière incitent les étudiants à des mobilisations massives. L'action anti-militariste, le soutien aux travailleurs chiliens, certes, mais aussi une situation universitaire suffisamment explosive en elle-même : le délicat édifice de la participation mis en place par Edgar Faure s'effondre sans appel possible ; ses partisans les plus enthousiastes d'hier tirent aujourd'hui le bilan et démissionnent les uns après les autres. La politique gouvernementale apparait sans fard : aggravation de la sélection, liquidation des secteurs non rentables, création de filières courtes. Cette année, la mise en place du DEUG majoritairement refusé par les étudiants, et la création d'« Universités modèles » comme celle d'Aix-Marseille s'ajoutent à la pénurie habituelle de la plupart des Facultés, en locaux, en équipements, en professeurs.

Contre tout cela, il faut dès aujourd'hui, comme à Marseille, comme en Médecine, engager la lutte.

medecine

rien ne va plus

Un étudiant surgit dans l'amphi de Jussieu, il vise le doyen de Lariboisière et menace de le tuer si on ne le fait pas passer en classe supérieure ! A Broussais, moins western mais tout aussi sérieux, le doyen Milliez démissionne pour soutenir les étudiants. C'est que la rentrée 73 est particulièrement catastrophique : il n'y a pas plus de crédits, mais il y a maintenant les reçus-collés, et Fontanet qui explique avec cynisme « Il y a 75 % d'étudiants en trop en première année ».

Par ailleurs, la France manque toujours de médecins. Qu'importe. Ce que veut le pouvoir, c'est une élite médicale embrigadée et prête à pratiquer la médecine des patrons.

Contre cela, les étudiants se mobilisent. Il faut aujourd'hui organiser cette lutte dans le cadre de Comités Unitaires pour :

l'abrogation du concours
l'admission des reçus-collés
la lutte contre la « santé du capital »

aix-marseille

contre l'université d'ordre

Il y avait Marseille 1, où la participation battait son plein, et Marseille 2, fac calme, liée à la bourgeoisie locale. Il y aura désormais Marseille 3, qui fournira en cadres et spécialistes une région qui se reconvertit et se modernise. Marseille 3, née pendant l'été 73 d'une série de décrets et d'arrêtés votés au mépris de la loi Edgar Faure, est une *université illégale*. Marseille 3, dont les statuts ont été votés à la sauvette, où le pouvoir absolu appartient au seul doyen, où les droits des personnels subalternes sont réduits et les libertés syndicales et politiques considérées comme de simples tolérances, est une *université d'ordre*:

« Au cas de menaces ou d'actions contre l'ordre dans les enceintes ou locaux universitaires, le Président de l'Université (Debbasch) peut interdire l'accès de ces enceintes et locaux du personnel et aux étudiants qui auraient contrevenu aux dispositions législatives ou réglementaires ou qui se seraient livrés à des actions ou à des provocations contraires à l'ordre public »

note du 18.9.73

Marseille 3, enfin, qui introduit dans son conseil d'administration les représentants régionaux du patronat, est une *université au service du patronat* :

« Article 9. Le conseil de l'Université est composé de membres répartis de la façon suivante :

– le 1er président de la Cour d'Appel
– le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille
– le Directeur au ministère de l'environnement
– le Directeur Régional pour l'Agence pour l'Emploi
– le Directeur scientifique du Centre de Cadarache
– le président du CA du Centre d'Information de Documentation »

Deux représentants des activités économiques (2 patrons de plus). 1 représentant de la presse, 2 représentants des organisations syndicales dont un cadre (CGC).

La création de cette université est à la fois un coup de force appuyé par l'UDR locale, et un acte de brigandage (matériel, élèves, enseignants enlevés à Marseille 1 et 2). Les travailleurs de l'Enseignement Supérieur y ont déjà répondu le 11 septembre en expulsant le nouveau directeur du centre St Jérôme, rattaché à l'office de Marseille 3, le 24, en occupant jour et nuit ce centre. Ils ont voté un appel à tous les travailleurs de l'Enseignement Supérieur, aux étudiants, aux enseignants pour les soutenir dans leur lutte.

Non à l'université de l'ordre au service du capital !

Abrogation des décrets organisant Aix-Marseille 3 !

Non aux affectations arbitraires de locaux, et de matériel !

Non aux inscriptions arbitraires d'étudiants !

Non aux mutations d'office des travailleurs de l'enseignement !

Solidarité étudiante avec le personnel en lutte !

Non à l'intervention des flics au centre St Jérôme !

DUNKERQUE

merde à vauban

A Dunkerque, l'Institut Technique Vauban passe pour l'établissement « bien ». Aux mains des « cinq » familles dunkerquoises – industriels, notaires, assureurs, gros commerçants – il est là pour fournir une main d'œuvre essentiellement féminime, directement exploitable par les protecteurs de ce saint-lieu (sténos, employées de bureau, vendeuses, etc...). Un seul critère : « avoir bon esprit » sinon c'est la porte. La vie quotidienne à Vauban : surveillances, brimades, renvois d'élèves et de profs, démissions forcées..., est un cadeau de la directrice Lucie Even, alias sœur Hildegarde, connue dans la région comme le « Marcellin en jupons » et d'une vingtaine de professeurs adhérents de la CFT, puis reconvertis à la CFTC. En fait, depuis 3 ans, l'affrontement entre ces « bons » et les « mauvais » élèves soutenus par leurs « mauvais » professeurs est permanent. En juin 69, la déléguée syndicale CFDT est chassée. En juin 72, la direction tente en vain de chasser un professeur en le présentant tantôt comme un agitateur gauchiste, tantôt comme un obsédé sexuel, tantôt comme les deux. En mars-avril 73, 70 % des élèves sont en grève lors des grandes mobilisations contre la loi Debré et cela malgré les pressions des profs, des flics, et des parents de l'APEL.

L'INQUISITION DE SOEUR HILDEGARDE

Lors de la grève, un comité d'action se forme à Vauban qui proteste contre la répression interne et édite un journal « Le Temps des Cerises ». Des professeurs qui refusent d'être des garde-chiourmes, distribuent aux élèves les circulaires internes concernant les « dispositions prises en conseil de classes » (vidages, redoublements, etc...).

C'en est trop. Le beau monde, Hildegarde en tête, dépose une plainte en diffamation contre le comité. En juin, 80 élèves, 3 religieuses, 1 surveillante sont exclues. En septembre, perquisitions de police et interrogatoires se poursuivent. Deux professeurs de français, Gérard Laniez et Nicole Way sont inculpés d'injures et diffamation. Des enseignants de la région, des syndicalistes, des professeurs de faculté de Lille et de Paris, des anciens élèves et des anciens parents d'élèves se sont regroupés en un **Comité Régional contre la Répression dans l'Enseignement** et ont édité une brochure intitulée « Vauban répression » qui dresse le bilan de 3 années de lutte contre le féodalisme et l'obscurantisme : les pressions exercées, l'ingérence du fric, la chasse aux sorcières, les attaques démentielles contre la sexualité, les vidages express et, en contre-partie, la réponse des élèves de Vauban soutenus par les lycéens de Dunkerque. La brochure est un avant-goût de ce que doit être, de ce que sera le procès de Gérard Laniez et de Nicole Way : celui d'une inquisition moyennâgeuse.

Correspondant

Comité de Soutien :
André Perin, Lotissement Les Dunes
113 rue du Maréchal Leclerc Chemin Départemental 60
LEFFRINCKOUCKE 59-240

DOSSIER
LES IMMIGRES
ET LA JUSTICE

CEUX QUI N'ONT AUCUN DROIT

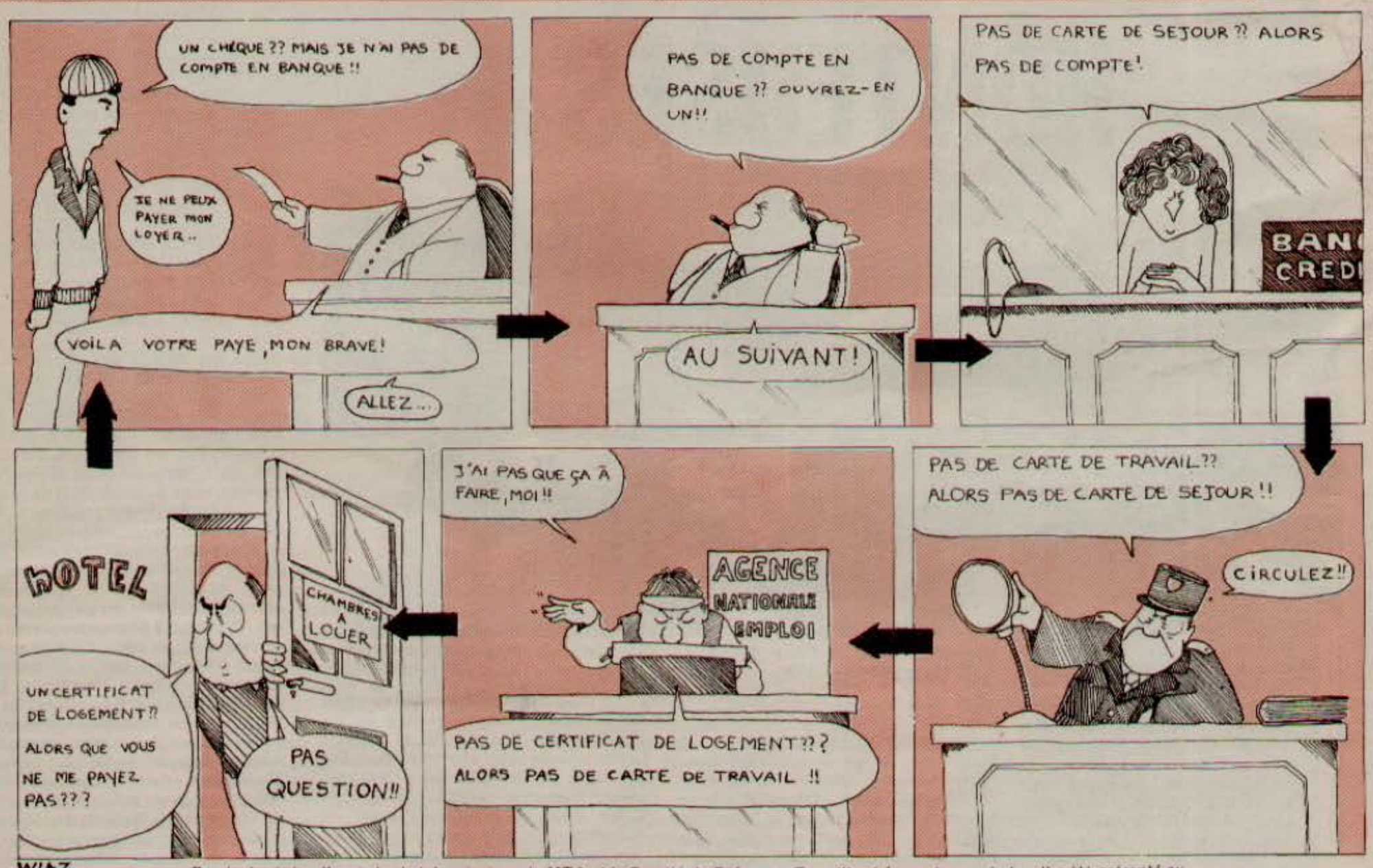

Bande dessinée, d'après le sketch animé par le MTA et le Comité de Défense « Travaille et ferme ta gueule ! ». Il a été présenté au Larzac, à Besançon et dans des quartiers parisiens.

La France n'est pas une terre d'asile. C'est un pays xénophobe et raciste.

La loi institue ouvertement une ségrégation envers les étrangers, en particulier les travailleurs immigrés. La loi livre les étrangers à la merci du pouvoir, sans aucun droit démocratique, sans aucune défense.

Les étrangers n'ont pas le droit d'opinion ni d'expression.

En France, les 3,5 millions de travailleurs étrangers n'ont que le droit de travailler et de se taire, en « respectant la neutralité politique envers le pays d'accueil ».

En France, *les étrangers ont le droit de se faire assassiner* mais ne peuvent protester contre le racisme.

Arrêté le 21 juin dernier à la manifestation contre le meeting d'Ordre Nouveau « halte à l'immigration sauvage », un travailleur algérien, Abdeslam Boulbayne (de Versailles) a été condamné à 2 ans de prison ferme ; il est aujourd'hui victime d'un décret d'expulsion. Pendant ce temps, aucun des onze assassins des travailleurs arabes à Marseille (août-septembre 71) n'est poursuivi.

En France, *les étrangers ne jouissent d'aucune protection judiciaire.*

En novembre 72, Mohamed Diab, algérien, est abattu d'une rafale de pistolet mitrailleur au commissariat de Versailles ; il y a été conduit, malade, sous prétexte d'ivresse, alors qu'il ne voulait pas abandonner le chevet de sa mère hospitalisée. Non lieu pour ses assassins.

A Versailles toujours, José Noël Mara, de père malgache, reçoit dans l'abdomen une balle à bout portant tirée par un policier en civil, patrouillant avec trois confrères.

La police de Versailles ne peut répéter ces « gestes d'égarement » sans un climat de tolérance.

En France, *un étranger peut à tout moment, sans explication, dans l'heure, être expulsé du territoire.*

Et Marcellin est seul juge. Ainsi, Maurice Courbage, Mohamed Laribi, Berthier Perregaux, Larbi Boudjennana, Mohamed Najeh (Selim), Andrew Parker, Abdeslam Boulbayne, Bachir El Menni.

En France, *les immigrés sont livrés à la police.*

Les circulaires Fontanet et Marcellin sur le contrôle de l'immigration (février et octobre 72) ont renforcé cette discrimination qui frappe les travailleurs étrangers. Le but proclamé de ces circulaires, c'est la lutte contre l'immigration clandestine, auparavant encouragée par le gouvernement. En fait, il s'agit d'un contrôle policier accru sur les travailleurs immigrés. Il permet de faciliter les mouvements du « marché du travail ». Chez De Wendel Sidelor, les immigrés sont les premiers touchés par les licenciements, 4000 contrats de travail n'ayant pas été renouvelés.

Le contrôle de l'immigration permet « d'assigner au travail » une catégorie d'ouvriers comme d'autres sont « assignés à résidence » : ayant quitté leur pays pour échapper au sous-emploi, les travailleurs immigrés sont prêts à s'embaucher, quelles que soient les conditions.

Enfin, le contrôle de l'immigration permet de briser les luttes des travailleurs étrangers. En fait, il porte atteinte à leur droit de grève : la répression patronale (licenciements) entraîne immédiatement le refus de prolongation du permis de séjour. Après les grèves de septembre contre les crimes racistes de Marseille, 12 travailleurs arabes sont licenciés à Citroën-Balard, 34 à Citroën-Mulhouse.

Quelles sont les armes de ce contrôle policier ?

La carte de travail et la carte de séjour vont de pair. Le logement des travailleurs est parfois placé sous le contrôle des patrons, dans des foyers d'entreprise d'où toute propagande à caractère politique est exclue (Simca). L'attestation de logement est nécessaire à l'autorisation de séjour. *Enfin, c'est le commissariat qui devient le seul « interlocuteur » de l'immigré :* la carte de séjour est un instrument de fichage policier.

LES CHARETTES DU 31 OCTOBRE

Grèves de la faim, grèves générales de septembre contre le racisme, refus des procédures d'expulsion : déjà les travailleurs immigrés ont répondu à ces circulaires scélérates. Le gouvernement a reculé tactiquement en repoussant à fin octobre le délai de régularisation de la situation des immigrés. Nous arrivons à échéance. Ce sont d'énormes charettes qui se préparent. Des milliers d'immigrés sont touchés, au premier chef ceux qui ont participé aux derniers mouvements. Ils n'ont aucun recours légal.

Répondons à chaque mesure d'expulsion en créant des comités locaux de solidarité.

En défendant aujourd'hui une catégorie de travailleurs contre l'arbitraire patronal, les travailleurs français se défendent eux-mêmes. Le patronat joue tantôt les immigrés contre les travailleurs français, tantôt ces derniers contre les immigrés. Notre réponse c'est l'unité.

J.K.

LES EXPULSIONS HONTEUSES !

Employé dans une entreprise du bâtiment, il est victime d'un accident sur un chantier. Une visite médicale le déclare « inapte au travail ». Il est expulsé. A Marseille, avec ses camarades, il réclame des sacs à ordures pour son foyer, car la propriétaire confisque ceux auxquels ls ont droit. Il est expulsé. Est-il besoin de le préciser ? Il s'agit de deux travailleurs immigrés.

Ce sont les expulsions honteuses. Celles qu'on passe sous silence. Celles qui, chaque jour, sont plus nombreuses, comme un flot ininterrompu. En fait, la grande majorité, que laissent seulement deviner les affaires plus bruyantes : les pasteurs Perregaux et Parker, Mohamed Selim Najeh, secrétaire général du Comité pour la Vie et les Droits des Immigrés, Maurice Courbage, El Bachir Menni, Santiago Carillo, secrétaire général du Parti Communiste Espagnol,...

11200 EXPULSIONS EN QUATRE ANS

En matière d'expulsions, Marcellin n'y va pas avec le dos de la cuillère. Selon Michel Lévine (« Affaires non classées », chez Fayard), entre 1968 et 1971 le ministère de l'Intérieur a pris 11 200 arrêtés d'expulsion. Un petit nettoyage après Mai. Pas seulement. 11 200 agitateurs ? Marcellin lui-même n'y croit pas. Non, quelques militants, mais surtout de simples travailleurs immigrés : parce qu'après leur avoir enlevé une main ou bousillé les poumons, l'« économie nationale » n'en veut plus, parce qu'il y a du chômage et qu'un chômeur ça ne gêne pas les patrons une fois de l'autre côté de la frontière ; parce que certains ont relevé la tête juste pour réclamer des salaires décents ou des sacs à ordures, mais c'en est déjà trop, un pas franchi en dehors de la sacro-sainte « neutralité politique ».

La procédure d'expulsion est au centre des circulaires Fontanet et Marcellin sur l'immigration. Elle est l'arme policière contre laquelle il n'y a *aucun* recours. Elle est l'épée de Damoclès qui peut à tout instant frapper le travailleur immigré qui a fait grève, ou simplement a été élu délégué syndical. Elle donne toute son efficacité à l'enchaînement des travailleurs immigrés à leur patron que systématisent les circulaires : plus de carte de travail donc plus de carte de séjour. Rester dans la même entreprise, quels que soient les salaires et les conditions de travil, ou bien être expulsé : le travailleur immigré n'a pas le choix. Grâce aux expulsions, le patronat peut utiliser à ses fins les immigrés, les mener comme du bétail, à l'exemple des capitalistes allemands qui, touchés en 1966 par la récession économique, expulsèrent 220 000 travailleurs étrangers, quitte à les rappeler une fois les affaires en meilleure santé...

MARCELLIN SOUVERAIN ET SEUL JUGE

Mais il y a plus : en dehors des intérêts qu'elle sert, la procédure d'expulsion *permet tout et ne garantit rien*. Pour foutre à la porte, c'est Marcellin qui décide et lui seul. *Sans aucun contrôle*. Les expulsions sont régies par *l'arbitraire le plus absolu*.

Arbitraire dans les motifs évoqués pour justifier la mesure d'expulsion. Selon la loi, (ordonnance du 2 Novembre 1945), elle peut être prononcée « si la présence de l'étranger sur le territoire françaisconstitue une menace pour l'ordre public ». Marcellin, seul habilité à juger de la gravité de cette « menace », utilise cette formule dans son sens le plus large. Sans discernement : en 1969, Boubacar Traore, de nationalité malienne, qui protestait contre l'augmentation des loyers au foyer de St Denis, fut arrêté sur son lieu de travail et conduit à l'avion d'Air-Mali ; plus récemment, un Algérien chez qui la police avait trouvé quelques exemplaires de tracts « gauchistes » fut également expulsé. Le 3 octobre dernier, lors d'une réunion publique, le Syndicat de la Magistrature a critiqué la régle de « neutralité politique » qu'invoque Marcellin pour justifier les expulsions d'immigrés. Elle nie à l'étranger toute liberté fondamentale, alors qu'il a *le droit* de jouir des libertés d'opinion, d'expression, et même de manifestation.

Arbitraire dans la procédure d'expulsion. En fait le ministère de l'Intérieur peut expulser *qui il veut,quand il veut,sans rendre de compte à qui que ce soit*. Il y a trois procédures possibles : le refoulement, le refus de séjour, et le décret d'expulsion. Seul le dernier cas autorise un « recours ». Une fiction de défense : l'étranger a 8 jours pour se présenter, seul ou accompagné d'un avocat, devant une commission spéciale de recours, siégeant auprés du préfet du département. Cette commission siège à *huis clos*. Sur ses trois membres, un seul est magistrat, les deux autres dépendent directement du ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire celui-là même qui réclame l'expulsion. Ainsi le chef du service des étrangers de la préfecture y siége ! Mais surtout, l'avis de cette commission est *purement consultatif*. Elle pourrait aussi bien ne pas exister ! Enfin, Marcellin peut, s'il le désire, utiliser la procédure « d'urgence absolue ». Bien qu'« exceptionnelle » selon la loi, elle est devenue la régle. Sans bavures, rapide et discrète, elle autorise en fait de véritables enlèvements.

Joseph KRASNY

15 ANS POUR ETRE NATURALISES

De nombreux certificats de nationalité française sont accordés chaque année. Mais pas n'importe comment et surtout pas à n'importe qui. Des enquêtes policières menées auprés des immigrés qui ont plus de cinq ans de séjour régulier en France vont permettre de juger de leur cas : bonne moralité, « loyalisme » (à quoi ?), assimilation, neutralité politique, etc... Inutile de dire que les militants politiques ou syndicaux n'ont que peu de chances d'être acceptés. Quant à ceux qui viennent de bénéficier de la nationalité française, qu'ils ne se croient pas français à part entière : pendant cinq ans ils ne seront ni électeurs ni fonctionnaires, et pendant 10 ans, ils peuvent être déchus de la nationalité française pour « acte qualifié de crime ou délit contre la sureté intérieure ou extérieure de l'Etat ». Ce qui en fait des citoyens de seconde zone, sans droit ni recours pendant 15 ans...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE POLICE
DIRECTION DE LA POLICE GÉNÉRALE
1e BUREAU
[redacted]

Paris, le [redacted]

REFOULEMENT
Application de la circulaire ministérielle N° 1523
du 20.9.46

M. [redacted]
né le [redacted]
à [redacted]
de nationalité [redacted]
demeurant [redacted]
objet de la décision Ministérielle de refoulement en date du [redacted] 1972
MOTIFS
décision ministérielle n° [redacted] du [redacted] juillet 1972

Il a décidé se rendre à l'étranger
Le présent bulletin lui tendra lieu d'autorisation de séjour jusqu'à la date fixée pour son départ.

Signature du titulaire qui reconnaît avoir reçu la notification de la présente décision
[redacted]

Le Directeur de la Police Générale
[redacted]

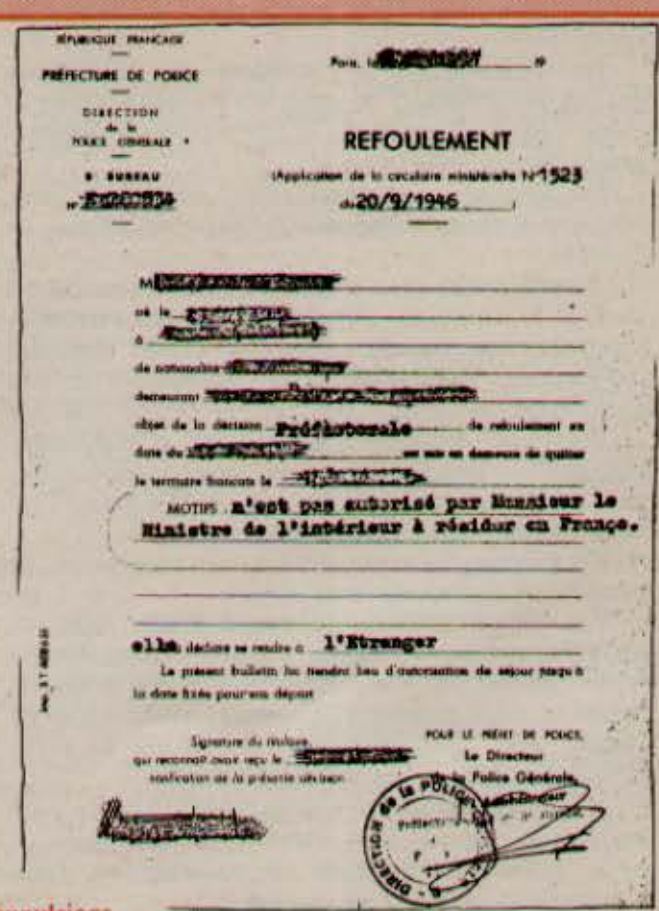

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE POLICE
DIRECTION de la POLICE GÉNÉRALE
1e BUREAU
N° [redacted]

Paris, le [redacted] 19

REFOULEMENT
(Application de la circulaire ministérielle N° 1523
du 20/9/1946

M. [redacted]
né le [redacted]
à [redacted]
de nationalité [redacted]
demeurant [redacted]
objet de la décision Préfectorale de refoulement en date du [redacted] se sera en demeure de quitter le territoire français le [redacted]
MOTIFS n'est pas autorisé par Monsieur le Ministre de l'intérieur à résider en France.

elle déclare se rendre à l'Etranger
Le présent bulletin lui tendra lieu d'autorisation de séjour jusqu'à la date fixée pour son départ

Signature du titulaire qui reconnaît avoir reçu la notification de la présente décision
[redacted]

POUR LE PRÉFET DE POLICE
Le Directeur de la Police Générale
[redacted]

Les «motifs» d'expulsions...

Lebrun

L'ITINERAIRE MILITANT D'EL BACHIR MENNI

"QU'EST CE QUE LA NEUTRALITE POLITIQUE?"

– Bachir, né en mars 49 à Khenifra dans le moyen Atlas au Maroc.

– Bachir, deuxième fils d'une famille de fellah qui compte 12 enfants.

– Bachir, à l'école à l'âge de huit ans seulement, mais premier bachelier du Maroc à Fez.

– Comment lui, invité par l'attaché culturel français à continuer ses études en France, se trouve-t-il à peine quatre ans plus tard menacé d'expulsion ?

MARSEILLE

En septembre 69, il arrive à Marseille. Il a 20 ans. Un an plus tard, septembre noir, le massacre des résistants palestiniens en Jordanie. Les premiers Comités Palestine se créent en France, regroupant étudiants et travailleurs arabes. Bachir est présent.

L'étudiant de l'ESCAE (Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises), destiné à l'élite gestionnaire marocaine par une formation supérieure en France, ne peut ressentir aucun doute à Marseille sur son identité.

Marseille, port d'un million d'habitants, où chaque année 500 000 travailleurs algériens transitent pour trouver du travail. Marseille, ville cosmopolite où la moitié de la population a des origines « étrangères ». La surenchère raciste contre les derniers arrivants monte d'autant plus vite. Plus encore quand se heurtent deux flux de migrants, pieds noirs et travailleurs arabes. Dans certains quartiers populaires comme Saint-André et Saint-Henri, on compte pour moitié des « petits blancs » et pour moitié des travailleurs nord-africains. (50 % n'ont pas 19 ans).

Bachir a leur âge et la même origine. C'est d'eux qu'il se sent proche.

NEUTRE, FACE A LA MISERE DES GARNIS ?

Dans les comités Palestine, étudiants et travailleurs arabes apprennent à se fondre. Par solidarité, Bachir va habiter en octobre 70 un hôtel-taudis du quartier de la Porte d'Aix, le Gaulois. La patronne loue des chambres à une centaine de travailleurs algériens et tunisiens. Huit mille anciens francs par lit, six par pièce (3 m sur 4). Des chambres sans vitres, avec du carton aux fenêtres. Des draps que les travailleurs doivent laver eux-mêmes ; avec dans tout l'hôtel deux WC seulement, et pas de lumière dans l'escalier. La patronne du Gaulois garde un tel mépris de ses locataires, qu'elle ne se donne même pas la peine de leur distribuer les sacs-poubelles gratuits auxquels la Muncipalité donne droit. Elle lâche son chien à la face de qui vient demander quoi que ce soit, son courrier par exemple.

Quand une délégation vient négocier pour l'électricité dans l'escalier, le changement bi-mensuel des draps, l'obtention des sacs de poubelles, la patronne fait appel au commissariat de la rue des Chapeliers. La police entre dans l'hôtel avec des chiens. Voilà comment Bachir, étudiant marocain à Marseille, se fait ficher pour la première fois.

En juillet 72, Bachir habite le foyer de la rue Viallat dans le quartier St Louis, avec 350 ouvriers. Là encore, ils logent à 6 par chambre, dans 4 baraques en tôle où règnent les cafards. Il y a 4 douches pour les 350 locataires. Encore ne fonctionnent-elles qu'entre 11 h et 13 h quand les ouvriers sont au travail (sauf le samedi et le dimanche). Les toilettes n'ont pas de porte. Mais le loyer passe quand même de 12 000 AF à 14 000 AF par mois. Les locataires n'accepteront l'augmentation qu'après la satisfaction des revendications minimales (gaz de cuisine, eau chaude, changement de draps tous les 15 jours). Le gérant, même s'il refuse de négocier directement avec les grévistes contre lesquels il appelle la police, devra finir par céder en partie.

NEUTRE FACE AU CONTROLE POLICIER DU TRAVAIL ?

Les transformations progressives qui s'opèrent au sein de l'immigration arabe sont profondes. Cela éclate au grand jour avec les premières grèves de la faim contre la circulaire Fontanet, menées au début de l'année 73 par des ouvriers tunisiens. Ils sont 7 au départ. Ils seront bientôt 30. Après 3 semaines, ils finissent par obtenir leurs papiers (carte de travail, carte de séjour). Comme 400 de leurs camarades. Sur les papiers des grévistes, un « G » imprimé, utile pour la future embauche et la police.

Bachir, lui, qui parce qu'il est fiché doit renouveler sa carte de séjour tous les mois, participe au Comité de Soutien, aux côtés du pasteur suisse Berthier Perregaux, et de l'enseignant syrien Maurice Courbage.

NEUTRE FACE AUX GOUVERNEMENTS ?

A Marseille, étudiants et ouvriers arabes ont tissé des liens très étroits. Les luttes politiques se développent en cette même année 73. En février, le Consulat du Maroc est occupé pour la première fois par solidarité avec la grève de la faim des prisonniers politiques de Casablanca ; puis, en mai, une seconde fois, contre la dissolution de l'UNEM (Union Nationale des Etudiants Marocains). Bachir est d'ailleurs président de l'Union Locale de l'UNEM.

La lutte contre la circulaire Fontanet rebondit en mai, le 26, avec une marche des travailleurs arabes dans la ville, escortés par les flics.

NEUTRE FACE A L'EXPLOSION RACISTE ?

Mi-juin, à Grasses, les quartiers arabes sont ravagés par des pogroms. Dans le Midi de la France, zone névralgique de l'immigration arabe, les tensions éclatent dans l'été.

Le 25 août à Marseille, le traminot Gerlach est assassiné par Salah Bougrine, travailleur algérien devenu fou.

C'est le déchainement : 9 crimes racistes se succèdent contre des immigrés.

Le 3 septembre, la grève générale touche 50 000 travailleurs immigrés des Bouches du Rhône, à l'appel du MTA (Mouvement des Travailleurs Arabes).

Par une lettre officielle datée du 3, jour même de la grève, Bachir El Menni se voit notifier son expulsion.

Après Maurice Courbage, jeté dans un avion par la police le 26 juillet, après Mohamed Laribi, étudiant algérien expulsé le 19 juin, après Berthier Perregaux, jeté comme Courbage dans un avion le 4 septembre, la police croit ainsi pouvoir décapiter la lutte des immigrés ; une lutte qui en trois ans s'est étendue des quartiers et des foyers à un autre terrain : les usines, les chantiers.

Bachir ne se soumet pas à cette procédure parfaitement arbitraire, et demeure clandestin à Marseille. Avec le MTA il déclare :

« Le gouvernement croit museler la révolte des travailleurs immigrés en expulsant de prétendus meneurs. Mais qu'y a-t-il à l'origine de leurs luttes ? La dégradation de leurs conditions de vie, et leur exploitation forcenée. Maintenant que les travailleurs ont commencé à se regrouper et à lutter, maintenant qu'ils ont remporté des victoires et acquis la solidarité de nombreux travailleurs français, ils ne retourneront pas en arrière. Ils mèneront la lutte jusqu'au bout ».

Bachir et le MTA viennent de faire un appel public à la solidarité, notamment dans les milieux universitaires. A Marseille, une campagne unitaire a déjà commencé cette semaine (22 octobre) dans les cités et les facultés. Dans toute la France, élargissons la solidarité.

P.B.

LE FOYER DE LA RUE DE FLANDRE.

CONQUERIR LE DROIT DE GREVE

Sous son nom respectable, la Société Civile du 34 rue de Flandre (Paris 19ème) fait le trafic coutumier aux vendeurs de sommeil. Dans une ancienne usine désaffectée, au fond d'une petite cour pavée, elle loue sur deux étages une trentaine de chambres à des ouvriers tunisiens (maçons, plongeurs pour la plupart), des pièces de 10 à 15 mètres carrés de surface séparées par des cloisons en contreplaqué, à partager à 4 ou 5. Au tarif de 12 à 15 000 AF par personne, ces 10 à 15 mètres carrés rapportent de 50 à 55 000 AF par mois (le prix d'un 4 pièces salle-de-bain dans le nouveau HLM d'en face). Pas de fenêtre, mais des verrières étroites et obliques partant du plafond, suintant d'humidité. Aucun chauffage. Un robinet d'eau froide par chambre, pas de douche. 2 WC par étage, sans lumière. L'électricité est toujours en panne dans les couloirs.

Mais pas d'ennui du côté de l'inspection sanitaire.

A chaque visite on fait retirer la moitié des lits des chambres. Des lits superposés que les locataires ont achetés eux-mêmes comme tout le « mobilier » : l'appareil de chauffage électrique, la table, les chaises, le réchaud butane, (le coin cuisine d'un m2 pour 4 à 5 locataires.)

Comble de l'humiliation : le gérant s'autorise toutes les tracasseries possibles, le courrier est distribué selon son bon vouloir, pas question d'utiliser le téléphone, même en cas d'urgence. Pire il entre comme chez lui dans les chambres.

Depuis 4 mois, les ouvriers du foyer font grève du loyer : une chambre au début, en juillet, puis trois, bientôt suivies par toutes les autres, pour obtenir un minimum d'aménagements.

DES METHODES DE CHOC...

On peut être trafiquant de sommeil et bénéficier d'appuis. La Société Civile sait comment jouer : des démarches individuelles d'abord, auprès de prétendus « meneurs » (« je te file 100 000 balles et tu te tailles du foyer, ni vu, ni connu »), elles échouent.

La Société Civile a alors recours au chantage. Elle en a les moyens : les barbouzes vont faire la tournée des chambres et menacent (15 septembre) : « Si tu ne pales pas ton loyer, on te vire demain avec tes affaires ». Des barbouzes à la solde du gérant ? Quoi d'étonnant aux yeux des grévistes qui soupçonnent le propriétaire d'accointances directes avec la police.

Pour se protéger, les ouvriers organisent des piquets de grève dans le foyer. La Société Civile emploie alors les grands moyens : elle a recours auprès du Consulat tunisien, chargé à sa demande d'intervenir contre « les actions politiques illégales des locataires ». Les grévistes refusent la convocation. La délégation du Consulat se déplace au foyer, jusqu'à présent sans suite pour les grévistes

...QUI NE MARCHENT PAS TOUJOURS

La grève n'a pas été brisée. Piquets, comités de soutien, les ouvriers eux aussi se sont donnés des moyens d'action. Depuis un mois, trois autres foyers du quartier (82 rue de l'Ourq, 19ème, 16 rue Emile Duployé, 18ème, 13 rue Caillé, 18ème) ont commencé eux-aussi une grève des loyers : 850 travailleurs en tout.

La Société Civile, malgré ses relations, commence à céder : pour la première fois les murs du foyer de la rue de Flandres sont peints (vert pistache) des linos sont posés par terre, mais en même temps, ce que les immigrés du foyer ont imposé c'est leur droit primordial, faire grève pour les revendications... malgré les barbouzes.

P.B.

L'ARABE ET LE GENDARME

UNE JUSTICE A L'EMPORTE-PIECE

« Pour les Algériens, je demande la peine forte, ils viennent en France pour prendre le travail des Français et occuper leurs lits à l'hôpital ...»

C'est le procureur du Parquet de Lyon qui s'est exprimé ainsi. Il ne faisait que résumer, à sa manière, l'attitude d'une grande partie de la justice française vis-à-vis des travailleurs immigrés. Dernièrement, trois procès ont illustré ce point de vue :

* le gendarme Astier a tué une jeune femmes en juillet 71. les circonstances de cette mort n'ont jamais été éclaircies ; devant le tribunal, le gendarme n'aura même pas à s'expliquer : il dépend de la gendarmerie et pas de la justice... ses supérieurs répondent pour lui !

* deux CRS, le 21 janvier, ont tabassé dans leurs locaux un jeune algérien, à coups de poings, de matraques, et de lanières : ils écopent d'amendes et de trois mois de prison *avec sursis !*

* Saïd Gueroui, trente deux ans a tué son contre-maître. Tuberculeux, sorti de 10 mois de sanatorium, affaibli par les antibiotiques, il a dû se refaire manœuvre pour vivre. Son chef direct a voulu lui faire payer ça : pressions constantes, insultes, menaces, injures racistes, coups, renvoi. Au cours de l'altercation, Saïd frappe pour se défendre et le contre-maître meurt. Saïd a toutes les circonstances atténuantes, mais il est algérien : dix ans de réclusion criminelle.

Ainsi va la justice française. Le cas Gueroui n'est pas isolé : il y a 2 ans, un Algérien avait été condamné à 5 ans de prison ferme pour avoir giflé sa voisine. Et pour ces cas connus, combien de milliers d'autres dont on n'entend jamais parler... Ce qu'on appelle les « charettes d'août » ou la « justice à la chaîne » : flagrants délits, pas d'avocat, cinq minutes par dossier, avec un prévenu qui ne comprend même pas — souvent — le français. Cela se traduit par un mois de prison pour un vol de 15 F, quinze jours pour 10 F, etc... administrés par des juges moralisateurs à des condamnés qui n'ont que faire de la morale raciste de leurs oppresseurs. Car les immigrés qui constituent le gros de la population pénale ne sont pas des « violeurs » ou des « assassins » : des gens qui n'ont pas de travail, qui ont faim, ou qui sont perdus dans la grande ville ; ils se retrouvent en prison pour la 1ère fois, ils y retourneront ensuite, parce que celui qui sort de prison ne trouve pas de trvail et se retrouve, un jour ou l'autre, tenté de voler pour survivre... Car pour lui, l'algérien, le yougoslave, le portugais, il n'y a pas de circonstances atténuantes : « Il n'avait qu'à rester dans son pays ! »...

LA LITTERATURE ETRANGERE EN LIBERTE SURVEILLEE

Nombre de travailleurs immigrés ne lisent ni n'écrivent le français et ne le feront qu'après un séjour assez long pour apprendre par eux-mêmes une langue que personne ne leur enseignera. Leur information — leur liberté d'être informés — devrait donc passer par la lecture de journaux imprimés dans leur langue natale et diffusés en France. Mais la notion de liberté ne colle décidément pas avec celle de travailleurs immigrés :

* les écrits imprimés en France en une langue étrangère peuvent être purement et simplement *interdits* comme publications étrangères par le ministère de l'Intérieur (qu'on se rappelle le journal que la CGT destinait aux travailleurs immigrés et qui fut interdit en 1969)

* l'entrée de manuscrits imprimés à l'étranger est soumise elle aussi à un sévère contrôle, en vertu de la loi de 1881 et de *la loi d'exception du 6 mai 1969, toujours en vigueur en 1973.*

— CES MESSIEURS DE LA CENSURE —

Environ 5000 tonnes de littérature étrangère pénètrent chaque année en France (plus de 4 millions d'exemplaires). Que leur arrive-t-il ?

* certaines publications sont interdites par le ministère de l'Intérieur — pour outrage aux « bonnes mœurs » mais beaucoup plus souvent « atteinte à la Sûreté de l'Etat » ou « subversion » — et à ce titre, purement et simplement refoulées. Il est bien sûr possible de faire appel de la décision du Ministère mais l'appel est long : il n'a pas fallu moins de *quatre ans* pour que le Conseil d'Etat annule l'interdiction de la Revue « Tricontinental » et de ses éditions françaises.

* d'autres publications sont seulement « soumises à contrôle ». Mais de toute façon, les fonctionnaires de police des Renseignements Généraux veillent, et suivent le trafic à l'aide de leur opuscule « *Publications Etrangères Signalées* ». Ils peuvent à tout moment bloquer le passage d'un écrit suspect en attendant son interdiction (et, de toute façon, ficher tous les noms possibles). Leur travail n'est certes pas simple : il y a entre eux et les procès à saisir, l'administration des postes d'abord, celle des douanes ensuite, qui ont et respectent leurs propres codes... En particulier, celui qui concerne le respect de la correspondance et l'inviolabilité des envois clos.

— DES POLICIERS DIPLOMATES —

La direction des RG s'en plaint parfois amèrement, et donne pour cela des conseils à peine déguisés à ses membres. Ainsi, une note hebdomadaire de 1972 des RG précise :

« S'il apparait qu'une publication est susceptible de répondre aux critères d'interdiction, en raison de son caractère antinational, subversif ou contraire aux bonnes mœurs, il y a lieu de la soumettre à l'appréciation de l'Administration Centrale. Mais ceci est laissé à l'appréciation entière du postier qui manipule l'envoi. Il en avise le service des douanes, qui, à son tour, s'il le juge utile, informe le service des Renseignements Généraux de l'arrivée de publications sujettes à caution.

Ce n'est qu'alors que le service des RG compétent, saisi de l'affaire, se fait remettre un ou deux exemplaires des publications incriminées, et les transmet à la Direction de la Réglementation...

Si les services des Renseignements Généraux ont le pouvoir de saisir et de refouler les publications interdites à l'exportation... ...ils n'ont par contre nullement le droit de prélever un ou plusieurs exemplaires d'une publication bloquée en douane en attendant que l'Administration Centrale donne son avis sur l'opportunité de l'importation du point de vue de la sûreté de l'Etat et de la protection de la moralité. Ces prélèvements ne sont possibles et généralement effectués que grâce aux bonnes relations entretenues avec les agents des douanes, et surtout des PTT...

...La stimulation des fonctionnaires des douanes et des PTT, en l'occurrence, est donc particulièrement difficile. Elle est surtout fonction de l'entregent et des dons diplomatiques des policiers concernés... »

Qu'en termes délicats, ces choses là sont dites. « Stimulation », « entregent », « bonnes relations », « dons diplomatiques », pourquoi faire ? Simplement pour tourner une loi jugée insuffisamment répressive par la Police. Cela porte des noms plus crus : fraude, tentative de corruption, trafic d'influence... Qu'importe, quand la sûreté de l'Etat est en jeu — et il suffit de voir la liste des publications interdites pour s'en rendre compte ! De toute façon, conclut le rapport des RG :

« Une modification des textes réglementaires des administrations des PTT et des Douanes pourrait permettre de donner aux fonctionnaires des Renseignements Généraux les moyens nécessaires à l'accomplissement d'une mission bien définie par l'article 14 de la loi sur la presse, mais ignorée par les textes d'application. »

A quand cette modification ? A quand le contrôle officiel de tout courrier en provenance ou à destination de l'étranger ? Ce sera long. Marcellin est un homme patient : mettre la France en cage est le but de sa vie.

F.LOEILLETON

▶ DIS MOI CE QUE TU LIS, JE TE DIRAIS QUI TU ES. ◀

(extrait d'une note des Renseignements Généraux)

Les missions confiées au centre de contrôle ont été précisées par les notes SN.RG.PAF No 3 854 du 6 septembre 1958 et SN.RG.PAS No 4 829 du 29 octobre 1958, qui donnent comme instructions :

a) *d'assurer le contrôle proprement dit*, conformément aux prescriptions de la circulaire ministérielle No 1512 du 14 septembre 1946, c'est-à-dire :

— refouler les publications interdites par arrêté ministériel

— retenir les envois dont l'introduction en France ne paraît pas souhaitable et soumettre un exemplaire à l'appréciation de l'Administration Centrale, Direction de la Réglementation, par bordereau soumis à la signature du Chef de la PAF.

b) *de tenir à jour le fichier des publications* interdites ou refoulées par décision administrative.

c) *de relever systématiquement les noms* et adresses des destinataires, et noter la nature et la fréquence des publications qu'ils reçoivent.

d) *d'étudier, au moins succintement*, les publications, surtout peu connues, et en donner une brève analyse lorsqu'elles présentent un intérêt quelconque sur le plan politique.

e) *d'établir une note d'information* lorsqu'il est donné de trouver dans les publications étrangères les noms des rédacteurs ou traducteurs français.

f) *d'adresser aux chefs de service des sections* spécialisées de la DCRG intéressés, les notices concernant les destinataires et les notes d'information établies sur les rédacteurs ou traducteurs français, ainsi qu'un exemplaire de la publication étrangère remarquée.

QUELQUES PUBLICATIONS INTERDITES

- revue Tricontinental (Cuba)
- Echos d'Allemagne (RDA)
- Femmes du monde entier (RDA)
- Roumanie Nouvelle (Roumanie)
- Etudiants du Monde (Tchécoslovaquie)
- Vietnam
- Femmes de nos jours (URSS)

...OU SOUMISES A CONTROLE

- Courrier du Vietnam
- La Culture et la Vie (URSS)
- Le Mouvement Syndical Mondial (Tchécoslovaquie)
- Littérature chinoise
- El Moudjahid (Algérie)

le pouvoir empêche la libération de recanati

Le gouvernement a enfin trouvé son coupable. Alors que les tueurs racistes courent toujours, Michel Recanati est toujours emprisonné depuis plus d'un mois en vertu de la loi anti-casseurs. Jeudi 18 octobre, le juge Bernard a estimé que son maintien en détention n'était plus nécessaire à la manifestation de la vérité. Dix minutes plus tard, dans un temps record, le Parquet faisait appel à cette ordonnance de mise en liberté provisoire. Recanati reste donc en prison en attendant la décision de la Chambre d'Accusation qui doit statuer dans un délai d'un mois. Apres la libération de Krivine, pour la deuxième fois, le Parquet fait opposition aux décisions d'un juge, montrant ainsi avec quel acharnement il entend réprimer les anti-fascistes du 21 juin. Le gouvernement ne peut plus manipuler à sa guise la justice. Le Conseil d'Etat vient de casser la décision de Marcellin d'interdire la revue « Tricontinental » éditée par F. Maspéro. Peu assuré de la légalité de sa cause, le ministre de l'Intérieur vient de choisir un avocat pour défendre son dossier de dissolution de la Ligue Communiste devant le Conseil d'Etat, ce qui représente un fait sans précédent.

C'est dire qu'on peut faire reculer le pouvoir. Recanati doit être libéré. Il n'y a plus une minute à perdre. Dans les jours qui viennent des milliers de pétitions et de motions, de télégrammes doivent affluer sur le bureau du Garde des Sceaux. Meetings et manifestations doivent se multiplier. A Paris, un meeting central étudiant se déroulera début novembre. Le 22 novembre, par milliers, les travailleurs de la région parisienne viendront au Palais des Sports pour exiger :

– la libération immédiate de Michel Recanati

– l'abrogation du décret de dissolution de la Ligue Communiste.

Envoyez les signatures à M.-F. Kahn, l'argent des collectes à CCP Michel Foucault

COMMUNIQUES

COMMUNIQUE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
en date du 19 octobre 1973
sur l'affaire Recanati

La Ligue des Droits de l'Homme enregistre avec satisfaction la nouvelle selon laquelle, faisant droit à la demande de son défenseur, le Juge d'Instruction a décidé la mise en liberté de Michel RECANATI, poursuivi sur la base de la loi « anti-casseurs ».

Elle tient à protester contre l'attitude du Parquet qui, comme dans l'affaire Krivine, a fait immédiatement appel, malgré les mesures de sûreté très contraignantes ordonnées par le juge, montrant ainsi le mépris dans lequel le pouvoir tient la loi du 17 juillet 1970 tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens.

- Motion votée à l'unanimité par le Conseil syndical du SNESup, académie de Montpellier qui demande notamment l'« abrogation du décret de dissolution de la Ligue Communiste et la libération immédiate des emprisonnés ».
- Motion de la FEN 78 qui exige la libération immédiate de Michel Recanati. Exigence identique de la Commission Exécutive de l'UL-CFDT d'Etampes.
- La section de l'Oise du SNI et de la FEN ont décidé d'adhérer au Comité National pour l'abrogation du décret de dissolution de la LC.
- Le 11 septembre, le comité départemental de l'Yonne contre la dissolution de la LC tenait une conférence de presse avec des représentants de l'AJS, de RC, d'un groupe d'anciens résistants, du PS, de l'OCI et la Libre Pensée, de la CFDT, du PSU et de Rouge.
- La section du SNES du lycée de Sarcelles exige, elle aussi, la liberté immédiate pour Michel Récanati.

méfaits divers

qui nous protégera de la brigade anticommandos?

Détournement d'avion : une jeune femme – cataloguée comme déséquilibrée mentale – s'empare d'un avion pour réconcilier juifs et arabes. Il ne reste que deux membres de l'équipage à bord de l'appareil et la jeune femme, bien qu'armée, parait peu dangereuse ; elle demande de la nourriture et de la boisson. On pourrait souligne un psychiâtre en profiter pour lui donner des calmants. Non. Trois policiers déguisés montent à bord. L'un d'eux tire. Pourquoi ? On ne sait pas, parce que les déclarations du préfet de police sont contradictoires. Toujours est-il que la pirate meurt de deux balles dans la poitrine et une dans la tête : le professionnel assermenté qui l'a abattue ne pourra pas prétexter l'affolement. Ni la démence. Ce professionnel est membre de la *brigade anti-commandos* créée en 1972 par Marcellin, cette brigade de 40 hommes à propos de laquelle « Le Figaro » écrivait :

« On les appelle les G'men français...(ils) dégainent aussi vite que les meilleurs cow-boys et tirent avec une précision remarquable... L'armement est digne des tireurs... ».

Le 17 août dernier, 12 de ces « James Bond » s'étaient rendus à Brest pour lutter contre 2 bandits, dont un seul était mort. Ce 18 octobre, ils ont fait mieux, et plus propre. Demain, ils interviendront, avec leurs voitures gonflées, leurs hélicoptères et leurs fusils à infra-rouge, contre ce que Marcellin qualifiera de banditisme. Et quand on sait que Marcellin parle de banditisme à propos des occupations d'usines... ■

...ET DES FLICS A LA GACHETTE FACILE?

Le vendredi 19 octobre à Versailles, un jeune Malgache de 19 ans, José Noël Mara, a été grièvement blessé d'une balle de révolver par un policier en civil. Il a fallu 48 heures pour que « l'incident » soit connu et 48 autres pour que la police donne « sa » version des faits : une bagarre, le jeune homme sort son couteau, le flic sort son révolver et — à ce moment — reçoit un grand coup sur la nuque qui fait partir le coup... Cette version est violemment contestée par les amis de la victime. Mais si on l'admet un instant' il reste trois questions que ce « récit » ne résoud pas : pourquoi un flic sort-il aussi facilement son révolver ? Pourquoi enlève-t-il le cran de sûreté de son arme, sinon parce qu'il a l'intention de s'en servir ? Et pourquoi la police tente-t-elle d'étouffer l'affaire ?

Au même endroit — Versailles — il y a juste un an, l'algérien Mohammed Diab avait été abattu d'une rafale de pistolet mitrailleur, soit disant après avoir assommé deux gardiens. L'instruction de cette affaire est en cours depuis onze mois, et le flic mitrailleur est toujours là. Mais aujourd'hui il n'est plus seul à mériter la médaille de chasseur de métèques. Et l'instruction de la 2ème affaire durera sans doute aussi longtemps que celle de la 1ère : quand la police tue et ment, la vérité a besoin de mois et d'années avant d'être connue.

Au fait : le budget de la police vient d'être revalorisé de 18 %. Cet argent servira à moderniser l'armement des gardiens, qui y gagneront des carabines légères, des bombes aérosols anesthésiantes,et, surtout, des pistolets 9 mm pour remplacer les anciens 7,65. Des armes de guerre à des gens qui ne sa ent pas s'en servir et qui ont la gâchette facile... José Noël Mara a peut-être de la chance : une balle de 9 mm l'aurait tué sur le coup. ■

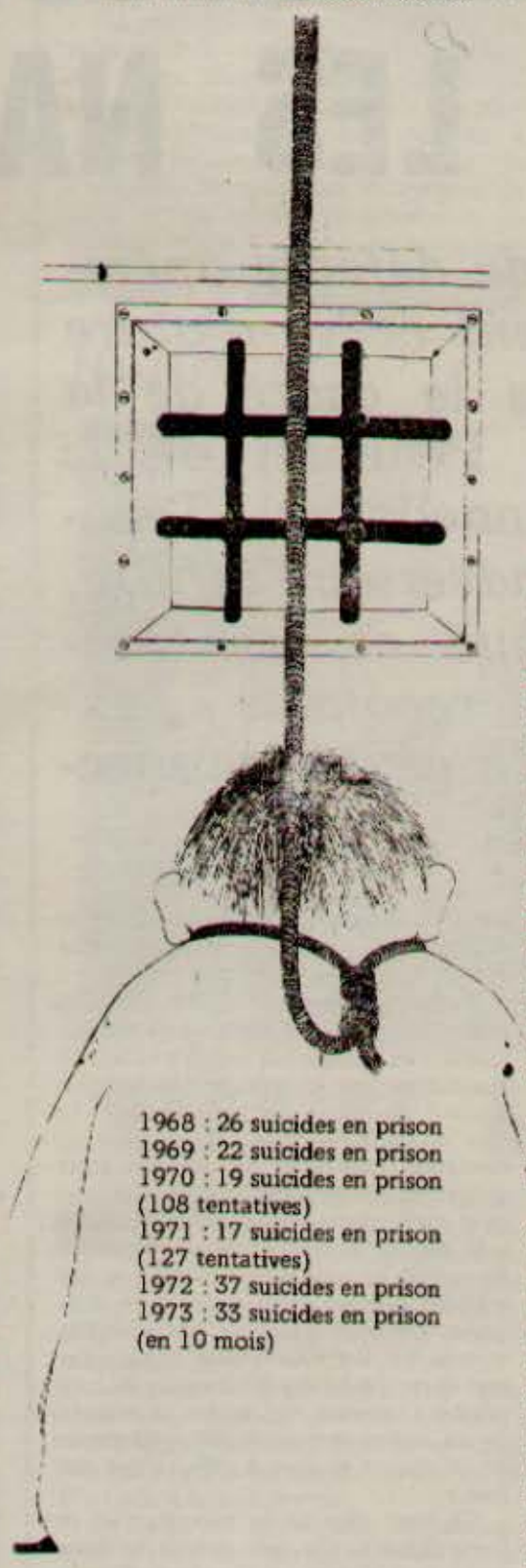

1968 : 26 suicides en prison
1969 : 22 suicides en prison
1970 : 19 suicides en prison (108 tentatives)
1971 : 17 suicides en prison (127 tentatives)
1972 : 37 suicides en prison
1973 : 33 suicides en prison (en 10 mois)

les prisons de la mort

Tous les trois jours en moyenne, on enregistre une tentative de suicide en prison, et plus des 2/3 des candidats à la mort sont des prévenus (non jugés). Or, pour prendre une année type, en 1969, 13.000 emprisonnés (sur les 30.000 qui peuplent nos prisons) ont eu soit un non-lieu soit un sursis, c'est-à-dire ont été incarcérés pour rien : plus du tiers !

Ces chiffres à eux seuls jugent la justice française. On peut en rajouter d'autres, qui expliquent les suicides : 10 enseignants à temps complet pour toute la population pénale ; 3,33 F pour la nourriture quotidienne d'un prisonnier, 65 prisons dépourvues de tout chauffage jusqu'à ce jour, etc... On peut rajouter aussi des descriptions horrifiantes faites par d'anciens détenus. On peut, mais cela n'émeut pas les pouvoirs publics. « S'ils se suicident, c'est qu'ils sont déséquilibrés ». Et s'ils se révoltent aussi...

Mais ils ne se révoltent plus de la même façon, sauvage, désespérée. A Lyon, ceux qui sont sortis des prisons sont venus discuter avec les magistrats du Syndicat de la Magistrature. A la Santé, les détenus ont crée un Comité d'Action clandestin qui se donne pour but de défendre leurs intérêts. L'important est que leur combat soit connu à l'extérieur, et qu'ils ne se retrouvent pas seuls face à une répression qui, pour n'être pas désespérée, n'en est pas moins sauvage ■

une sucette pour la droite

Après des années de tergiversations, la qualité d'anciens combattants vient d'être accordée aux soldats qui ont « fait » l'Algérie. Jusqu'alors, on avait argué du fait que les opérations en Afrique du Nord ne relevaient pas de la guerre mais du maintien de l'ordre, pour refuser ce statut aux intéressés. Mais aujourd'hui, la situation est délicate. On a peur, à l'Elysée, d une victoire de la gauche. Alors on satisfait le plus possible de gens à droite, on donne la ducette pour avoir le bulletin de vote. Car qui est satisfait – fier – d'avoir combattu les soldats du FLN et participé à la répression coloniale, sinon les nostalgiques de ce temps là : les fascistes et les militaristes de la droite ? Fier, en plus, parce que la carte ne sera pas accordée aux 2.500.000 hommes qui ont vécu l'Algérie en uniforme, mais uniquement aux combattants, aux durs, à ceux qui ont « cassé du fellouze »...

Ce n'est pas la première fois que le régime fait bassement appel à la droite qu'il a brisée en 62 et qu'il cherche à retrouver aujourd'hui. Il le fera encore. ■

Fotolib-Franck

LA D.O.T DECOUVERTE PAR LES NAÏFS

***« Les mesures de défense opérationnelle complètent celles d'ordre public prises dans le cadre de la défense civile »...* l'ennemi de la Défense Opérationnelle du Territoire, c'est « *tout adversaire infiltré, parachuté, débarqué et ses complices ouvertement reconnus* », expliquait en 1969 le général inspecteur de la dite DOT.**

Créée en 1962, celle-ci regroupe la plus grosse part de l'armée de terre dans des plans de « contrôle du territoire » et de « maintien de l'ordre » contre toute attaque portant atteinte à l'intégrité territoriale ou à la sûreté de l'Etat. Nous avons toujours traduit cela en termes clairs et éloquents : la « subversion intérieure ou extérieure » que veut combattre l'armée, c'est la masse des travailleurs en lutte pour leurs revendications et leurs organisations politiques et syndicales ; l'armée française réchappée de la guerre d'Algérie et de son dernier conflit colonial amorce sa reconversion en armée de guerre civile ; son ennemi évident, c'est désormais le prolétariat français.

Et depuis 10 ans, rien n'a démenti cette analyse, bien au contraire : les manœuvres entrainent à combattre les « rouges », l'enseignement apprend la contre-guerilla rurale et urbaine, le matériel se modifie en conséquence ; l'armée est utilisée à briser les grèves et, en 68, de Gaulle en panique va se réfugier auprès des régiments stationnés en Allemagne ; en 73, le ministre des armées explique « *l'armée est le dernier recours de la société libérale* ».

Nous avons découvert et publié dans « Rouge » suffisamment de documents sur l'armée de guerre civile pour ne pas avoir été surpris par le bulletin analysé dans « Le Monde » du 17 octobre : l'armée collaborant avec la gendarmerie et les policiers des Renseignements Généraux pour établir des dossiers complets sur les partis de gauche, les syndicats les organisations révolutionnaires ou anti-militaristes.

Mais la gauche traditionnelle – PCF en tête – fait preuve d'une naïveté « désarmante » en avouant sa surprise et son indignation. Quoi, l'armée collabore avec la police ? L'armée fiche les militants ? Le titre de l'article de « L'Humanité » est révélateur (Marcellin désigne aux états-majors les « adversaires intérieurs ») en ce sens qu'il dresse l'épouvantail-Marcellin sans vouloir brandir l'épouvantail armée. Et quand le groupe communiste à l'assemblée propose une commission d'enquête, Robert Ballanger (à l'instar de Mitterrand qui, il y a un mois affirmait « l'armée française n'est pas au service du capitalisme ») précise : « *L'armée, la majorité de ses cadres se veut loyale et au service de la nation et non à celui d'une faction* ».

Ce n'est plus de la naïveté, c'est de l'aveuglement. Car que précise le document du « Monde » ? Que dans chacune des 21 divisions militaires correspondant aux préfectures de région, le « 2éme Bureau » en accord avec les autorités civiles et policières, dresse des bilans réguliers de l'état de l'« adversaire intérieur », avec chiffres, tracts, estimations, noms et adresses des responsables. Ces bilans sont regroupés en bulletins trimestriels et envoyés à tous les responsables. Pour quoi faire, sinon pour frapper ces responsables le moment venu, c'est-à-dire la crise déclenchée et appliquer le plan d'urgence :

– contrôler militairement les points stratégiques
– interner tous les suspects politiques
– remettre en marche les secteurs clés de l'industrie atteints par la grève.

On voit mal comment cela peut être obstinément préparé (et l'obstination est bien la qualité principale des responsables militaires) si la majorité des cadres de l'armée ne s'y prête pas et continue à garder les yeux fixés sur la ligne bleue des Vosges. En maintenant des illusions sur le loyalisme des officiers, le PCF désarme les travailleurs et la conséquence logique de son analyse est l'absence de toute perspective de travail dans l'armée ; « *...les efforts démocratiques qui s'exercent sur le secteur dit de la Défense, prennent place, non comme une excroissance, mais parmi les préoccupations légitimes de la classe ouvrière et de son parti révolutionnaire...* », écrivent les « Cahiers du Communisme ». Malheureusement, le Chili est là pour rappeler que des « efforts démocratiques sur le secteur dit de la Défense » n'arrêtent ni les tanks, ni les fusils. Et, sans mauvaise parodie, c'est une préoccupation légitime de la classe ouvrière et de ce que doit être le parti révolutionnaire que de proposer une riposte plus sérieuse à l'armée de guerre civile.

F.L.

Brochure 4 Frs, en vente à la LIBRAIRIE ROUGE

Les procès continuent

ACCENTUONS LA RIPOSTE

La nouvelle fournée de procés qui vient de se dérouler jette une lumière trés crue sur l'arbitraire complet d'un système judiciaire rongé par les contradictions, où se côtoient un personnel « libéral » et des crapules hyper-réactionnaires. Qu'on en juge : J.P. Sallent, directeur de *Klapperstei 68* avait été condamné le 27 Septembre à 2 mois de prison avec sursis pour « provocation de militaires à la désobéissance » injures publiques envers l'armée, provocation à la désertion ». *La Cour d'Appel de Colmar vient d'annuler cette peine.* A Besançon pour avoir distribué un tract, *Pierre Guillard*, inculpé de « provocation à la désobéissance et injures envers l'armée » est condamné le 6 juillet à *deux mois fermes*. Le 18 octobre, la Cour d'Appel double : 4 mois de prison ferme !. Cette condamnation scandaleuse,politique de part en part est une pièce de choix dans le climat anti-rouge que la bonne bourgeoisie bisontine s'efforce de créer dans une ville qui vit à l'heure de Lip. Deux poids, deux mesures.

La Justice frappe sévèrement les anti-militaristes isolés et hésite devant ceux qui ont su faire éclater le caractère profondément politique des procés, donner une dimension locale voire nationale aux leurs. Ainsi, les militants du GARM, forts d'une réelle audience à Lyon, ont été acquittés, par une Cour, il est vrai hostile à la loi anti-casseurs. A Corbeil, en dépit de l'assurance fascisante d'un substitut qui le traite en pleine audience de « rouge » et déclare tout de go « *« la société ne veut pas de vos apôtres de la chienlit, de vos agités du pavé »*, René Cruse se voit condamné à la peine relativement modérée de 2 mois de prison avec sursis et 500 F d'amende. Il est vrai que pendant toute la durée du procés, plusieurs centaines d'anti-militaristes sillonnaient les rues de Corbeil, comme ils l'avaient fait la veille à Massy avant de tenir un meeting de soutien à Cruse qui regroupait environ 400 personnes.

Tous ces procés d'opinion ne doivent pas faire oublier que les objecteurs et insoumis ne sont pas plus épargnés que par le passé : à Dôle, François Lacoste et Michel Anceau ont écoppé de 6 et 3 mois avec sursis pour avoir contesté le statut paramilitaire de l'ONF.

Il est une réalité plus dramatique encore. Les procés qui se déroulent devant des juridictions civiles, auxquels une certaine publicité peut être donnée, ne sont que la partie visible de l'iceberg qu'est la repression militaire. Chaque mois devant des juridictions militaires, à l'abri des murs des casernes, se déroulent des procés mascarades où des dizaines de jeunes, insoumis, déserteurs, soldats du contingent, écoppent des condamnations énormes sans disposer d'aucun moyen de se défendre ou d'organiser la riposte. Le scandale doit cesser. Un collectif d'avocats et de personnalités est en train de se mettre en place qui prendra en charge la dénonciation de cet état de fait inique.

A l'occasion des derniers procés, le mouvement anti-militariste a remporté quelques victoires comme à Lyon et à Tarbes. Mais dans le même temps, la faiblesse de la mobilisation locale et l'hystérie réactionnaire de certains juges ont permis qu'un militant comme *Guillard* se fasse assaisonner de façon scandaleuse. *Plus que jamais les anti-militaristes doivent être sur le pied de guerre et dénoncer la répression.*

Incessamment, le CDA éditera une affiche contre les procés. Massivement collée, elle permettra de sensibiliser la population à cette question.

SUISSE

la vieille taupe frappe trois fois

Le développement de la contestation antimilitariste au sein du contingent n'est pas un phénomène particulier à la France. Bien que de façon inégale et différenciée selon les systèmes militaires en vigueur dans chaque pays, ce facteur acquiert aujourd'hui une dimension européenne. C'est ce que montre de manière particulièrement spectaculaire le développement de luttes d'envergure dans les « écoles de recrues » cet été en Suisse.

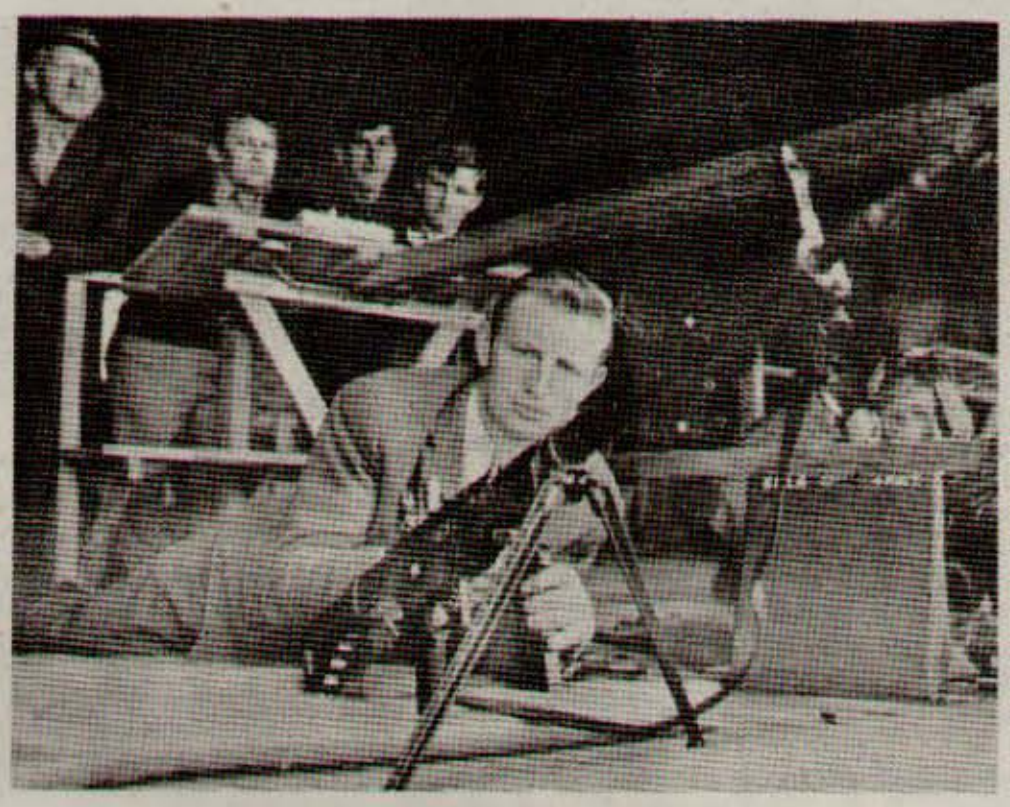

L'armée suisse est une armée de milices. Il n'y a pas de troupes professionnelles sinon certaines escadrilles de chasse et un corps d'officiers instructeurs. Un officier peut être milicien jusqu'au grade de colonel brigadier (général de brigade) inclus. La plupart des commandants de régiments qui ont grade de colonel, sont miliciens ; ce sont généralement des chefs d'entreprises, des hauts fonctionnaires ou des directeurs de lycées ou d'universités.

Le service militaire comprend 4 mois d'école de recrues à 20 ans puis trois semaines par année dans l'unité dans laquelle on a été incorporé à la sortie de l'école de recrues. L'école de recrues plus les « cours de répétition » de 3 semaines font environ une année de service dans une vie. Le commandant d'une ER (école de recrues) est toujours un officier de carrière ; les officiers sous ses ordres sont pour la plupart des miliciens qui « payent leurs galons ».

Le soldat suisse a un équipement minimum chez lui dont son fusil d'assaut automatique et 24 cartouches dans une boîte scellée. Dans l'armée suisse, le soldat apprend vraiment à se servir de son arme ainsi que des grenades et du bazooka. L'instruction militaire est sérieuse : à sa sortie de l'ER, le canonnier sait parfaitement se servir de son canon, le tankiste de son blindé.

Durant l'été 72 déjà, d'importantes luttes avaient eu lieu. Mais elles étaient restées limitées aux troupes sanitaires et aux troupes de protection aérienne (sortes de pompiers armés) où la hiérarchie parque les contestataires, pacifistes et gauchistes. L'été 73 au contraire a été marqué par la multiplication des luttes dans d'autres armes, notamment les transmissions.

Le trait dominant de ces luttes est leur forme extrêmement radicale : pétitions, communiqués adressés à la presse, refus d'obéissance, manifestations collectives, chahuts « séditieux », diffusion de tracts, « grèves », menaces adressées aux gradés sont pour ainsi dire la monnaie courante de ces mouvements. C'est dire le caractère *extrêmement massif* et *spontanément collectif* de ces manifestations qui plongent leurs racines dans une volonté largement partagée de ne pas se plier à l'embrigadement militaire, de refuser les ordres abrutissants et le dressage du régime de caserne.

Face à ce déferlement d'antimilitarisme parmi les recrues, la hiérarchie militaire joue sur plusieurs tableaux. Beaucoup plus paternaliste que l'armée française, moins ouvertement répressive, elle dispose d'une marge de manœuvre plus grande. Ainsi, on voit souvent des gradés céder devant un refus d'obéissance, lever des sanctions face à des mouvements collectifs etc..., appliquant une tactique de « résistance élastique », n'hésitant pas à céder du terrain pour éviter les affrontements. Mais jouant à fond la carte de l'isolement et de la division des unités, flattant les particularismes, montant par exemple les Suisses, les Allemands, les Romans et les Tessinois les uns contre les autres, usant de toutes les démagogies pour morceler les luttes, dressant tous les obstacles pour empêcher les recrues en révolte de trouver un répondant à leurs luttes à l'extérieur des casernes. Et aussitôt les luttes désamorcées, la répression s'abat, les « coupables » sont traînés devant les tribunaux, les « meneurs » envoyés en taule...

Cette tactique de la hiérarchie militaire lui a permis jusqu'à présent de désamorcer les luttes les plus importantes. Et ceci d'autant plus facilement que l'idéologie pacifiste reste dominante parmi les soldats contestataires. Mais le feu couve sous la cendre. A l'occasion des mouvements de l'été 73, de nombreux *comités de soutien aux luttes des soldats* se sont développés, regroupant largement les antimilitaristes civils. Les prochaines luttes d'ampleur qui se développeront immanquablement dans les casernes auront chaque jour un impact plus meurtrier sur la société suisse. ■

caserne de genève

« A 22 heures, des recrues de corvée doivent sortir du pieu pour laver la vaisselle encore une fois. Leurs camarades réagissent promptement : ils sont 40 à 50 à les accompagner, malgré les menaces de trois jours d'arrêts. Et sur l'air des lampions, ils reprennent en choeur : « Hirschy, Gnägny, on croit plus à vos conneries ». Les gradés s'engueulent, une altercation éclate entre le fourrier et l'officier instructeur. Le matin suivant, pas un mot : la solidarité des recrues a vaincu ».

« A la compagnie IV, la bouffe devient toujours plus dégueulasse ;plusieurs recrues sont déjà à l'infirmerie, la plupart ont la chiasse. Lors d'un appel, deux sections se mettent à crier « à bouffer, à bouffer ». La compagnie renvoyée dans les chambres, scande : « Ce n'est qu'un début, la lutte pour la bouffe continue ». Le même soir, les 3/4 de la compagnie font la grève de la faim (les recrues empilèrent simplement les assiettes encore pleines). Le lendemain, des fruits et d'autres aliments furent achetés en toute hâte (et de première qualité, attention). C'est tout comme disait le commandant : « Ce que vous faites, ça ne sert à rien ».

Bien que les gradés n'aient fait que répéter aux Romans que les Suisses Allemands étaient militaristes, une semaine plus tard, une compagnie de Suisses-Allemands répéta la grève de la faim avec le même succès.

Maintenant, 176 recrues de la caserne ont adressé une pétition au commandant de l'école de recrues, à propos de l'usage des grenades et des tubes roquettes dans la P.A. Le commandant d'école annonça qu'il acceptait les questions comme justifiées, mais en refusait les formes (pétition), et que la réponse se ferait en cours d'instruction. En réalité, la hiérarchie militaire comptait sur la dislocation par compagnie dans le Nord-Vaudois pour reprendre en main la troupe par de nouvelles exigences et des brimades. La réponse des recrues est venue elle aussi :

communiqué de la cp4 de l'er pa246

« Après la punition injuste infligée à l'une des sections de la compagnie IV, à savoir la consignation le samedi après-midi pour n'avoir pas fait un exercice suffisamment rapidement, les deux-tiers de la compagnie se sont spontanément décidés à ne pas reprendre le travail mercredi matin, pour protester contre cette mesure. Une délégation de 6 hommes, 2 par section choisis par les recrues, fut reçue par le premier-lieutenant après que celui-ci aut refusé une première fois de les recevoir. Le premier lieutenant s'est retranché derrière la hiérarchie militaire pour ne pas avoir à répondre aux deux revendications que nous avons présentées, c'est à dire : la levée de la sanction pour le débrayage du matin et promesse d'une réponse à cet ultimatum pour le soir même, à l'appel. « Sur ce, la compagnie a décidé de retourner travailler normalement. Hier soir, en lieu et place de la réponse donnée et promise, il a été annoncé la venue d'un juge d'instruction militaire, ainsi que l'obligation pour ceux qui ont fait un débrayage le matin, c'est-à-dire les deux tiers de la compagnie, — plus des deux tiers même — l'obligation d'accomplir un exercice de nuit, pour remplacer le temps perdu le matin. Cependant, malgré la tentative de division, tout d'abord par section, puis individuellement, que les cadres tentèrent d'imposer, les recrues ont regagné le cantonnement et ont décidé de poursuivre la grève, refusant donc l'exercice de nuit, jusqu'à ce que satisfaction soit donnée aux deux revendications citées plus haut.

Ecole de recrues
protection aérienne 246 cp 4

petit lexique

Est-ce que la bourgeoisie suisse laissera longtemps les fusils d'assaut dans les greniers de la classe ouvrière ?

ER : école de recrues

ER SAN : école de recrues des équipes sanitaires

ER PA : école de recrues des troupes de protection aérienne (pompiers armés chargés de la protection des civils contre les bombardements)

Premier jus : premier lieutenant (terme argotique)

Compagnie : unité commandée par un capitaine. Dans une ER par un premier lieutenant.

Section : unité commandée par un lieutenant.

Hirschy : le chef de l'instruction de l'armée suisse. Officier le plus élevé de l'armée suisse avec le chef d'état-major général. Il a le grade de colonel-commandant de corps (correspond à général de corps d'armée dans l'armée française ; il n'y a pas de général dans l'armée suisse en temps de paix. Il y en a un en temps de guerre, élu par le parlement, comme généralissime).

DMF : département militaire fédéral : ministère de l'armée

EMG : Etat-Major Général

LA PAIX IMPERIALISTE

L'Egypte est prête à accorder à Israël « sa reconnaissance juridique et tout ce que l'Etat d'Israël souhaitait avant la guerre de 1967 ». Celui qui fait cette déclaration capitularde est Zayyat, le ministre égyptien des affaires étrangères.

Il n'y a là aucune surprise. Pas plus que dans l'acceptation du cessez-le-feu par Israël et l'Egypte. Les affrontements lancés à l'initiative de l'Egypte et de la Syrie ne visaient qu'à faire pression sur l'impérialisme américain pour qu'il impose à Israël une « solution négociée », une paix impérialiste acceptable par les bourgeoisies arabes sans perdre la face. Il ne s'agissait aucunement de mettre en cause le sionisme, mais de contester son droit à occuper les territoires conquis en 67. Pas plus.

Le réglement qui s'annonce n'est pas essentiellement lié au rapport de forces militaires. Les deux grands, l'URSS et les USA, qui s'entendent comme larrons en foire pour geler tout processus révolutionnaire au Proche-Orient, sont favorables aux prétentions égyptiennes qui ne dépassent pas la résolution du conseil de sécurité de l'ONU. Pour rabaisser l'arrogance israélienne, qui refusait catégoriquement de céder les territoires occupés, il fallait simplement que les armées arabes ne soient pas écrasées et prouvent qu'elles pouvaient porter des coups sérieux à Israël.

La paix qui se prépare est une paix impérialiste, avec la complicité absolue de la bureaucratie soviétique. C'est leur capitulation totale devant le sionisme que s'apprêtent à mettre en évidence les bourgeoisies arabes. C'est la faillite lamentable du nationalisme arabe petit-bourgeois qui va être consacrée. L'accord qui risque très probablement d'être conclu portera sur trois points : *l'évacuation des territoires occupés par Israël en 67, l'acceptation de l'existence d'Israël par les Etats arabes et enfin la démilitarisation de la plus grande partie des territoires occupés.* Démilitarisation, c'est-à-dire contrôle militaire direct de l'Union Soviétique et des Etats-Unis. Il vaut mieux faire la police soi-même ! Tout cela pour aboutir à l'essentiel : *la liquidation et la répression de la cause palestinienne.*

C'est le sens exact de la résolution du conseil de sécurité, qui vise à enterrer ces trublions de l'ordre social au Proche-Orient, par la reconnaissance du fait colonial israélien, par des « frontières sûres » pour l'Etat sioniste, par la présence de troupes étrangères.

L'empressement des grandes puissances et des entremetteurs Kossiguyne et Kissinger ne surprend pas non plus. Aucun des deux camps n'a intérêt à une guerre prolongée.

Du côté arabe, un effort de guerre constant et durable ne peut qu'accroître la mobilisation et l'organisation des masses populaires, dynamique que les classes dominantes redoutent au plus haut point.

Du côté israélien, l'échec d'une victoire éclair peut avoir des effets désastreux, brisant le mythe de l'invulnérabilité d'Israël et ouvrant la porte à des luttes sociales internes remettant en cause la nature expansionniste du régime sioniste. Comme l'a déclaré crument à Eric Rouleau, journaliste du « Monde », une personnalité du régime jordanien : « Une nouvelle défaite empoisonnera encore plus l'atmosphère, infligera de nouvelles et profondes humiliations aux vaincus, qui chercheront — c'est tout naturel — non pas la paix, mais la revanche dans un mois, dans un an ou dans dix ans » (« Le Monde 20.10.73).

Si personne n'a intérêt à une guerre prolongée, pourquoi les combats actuels qui se poursuivent malgré l'accord de deux des belligérants (Egypte, Israël) avec le cessez-le-feu ?

Les deux grands sont formellement opposés à toute défaite manifeste de l'un ou l'autre camp. Pour arriver à imposer aux deux parties *leur* plan, et les concessions réciproques qu'il implique, il faut qu'il n'y ait *ni vainqueurs, ni vaincus.*

Les canons qui déchirent toujours le ciel étoilé du Sinaï, cherchent à parfaire le tracé du cessez-le-feu sur place. Surtout du côté des arabes puisqu'en général, Israël, tant sur la rive occidentale du canal que sur le plateau du Golan, a réussi finalement à dépasser ses positions de 1967. Au tapis vert, il faudra avoir les meilleurs atouts en main !

Ces canons peuvent être aussi le signe avant coureur des lendemains difficiles qui attendent les bourgeoisies arabes, comment arriveront-elles à faire accepter la capitulation manifeste aux dizaines de milliers de jeunes, étudiants, travailleurs et paysans, mobilisés pour la « bataille décisive » ? Dans ces salves, il y a peut-être le refus spontané et non réfléchi de la paix impérialiste, fragile et sanglante, que l'impérialisme et la bureaucratie soviétique mijotent.

J.K.

TRANSFORMER LA GUERRE EN OFFENSIV

GAMMA

Dans ses deux derniers numéros, « Rouge », par ses propres artcles ou en donnant la parole aux marxistes révolutionnaires du Proche-Orient, a exposé sa position face à la quatri-eme guerre israélo-arabe.

1 — Dans ce conflit, aucun marxiste conséquent ne peut être neutre : contre Israël, oppresseur national des peuples arabes, nous sommes du côté des Etats arabes, bien qu'ils soient des Etats bourgeois.

2 — Les bourgeoisies arabes ont lancé cette guerre pour aboutir à un compromis avec l'impérialisme, contentant chaque camp, comportant d'une part la reconnaissance d'Israël « dans des frontières sûres » et d'autre part la récupération par les arabes des territoires occupés.

3 — Notre solidarité avec les armées arabes s'accompagne donc de l'appel à lutter contre les pouvoirs en place, à l'organisation autonome des travailleurs en dehors de la pression nationaliste et également de la mise en avant de mots d'ordre transitoires pouvant se résumer dans la formule : « transformer la guerre en offensive révolutionnaire ».

Cette position s'oppose à deux opinions apparues au sein de l'extrême-gauche tant française qu'arabe.

Une position opportuniste d'abord : un suivisme plat, omettant toute critique aux bourgeoisies arabes, glissant sous le boisseau leur responsabilité dans l'écrasement militaire de la résistance palestinienne. La sensibilité dominante au gré des pages de « Politique-Hebdo », dont certains articles n'hésitent pas à parler de « nouvelle dynamique entre peuples et dirigeants », s'apparente à cette position.

Une position dogmatique ensuite : le renvoi dos à dos des Etats belligérants, mettant sur un pied d'égalité Israël, l'Egypte et la Syrie. En somme la position qu'adoptèrent les marxistes révolutionnaires lors du conflit indo-pakistanais. L'éditorial du numéro de « *Lutte Ouvrière* », du 9 au 15 octobre, s'en est fait le porte-parole : cette guerre « ne sert ni les intérêts des peuples arabes, ni ceux du peuple israélien », « pour *tous les peuples*, le nationalisme est un piège sanglant où leur classe dominante les précipite ».

En raison de ces divergences au sein de l'extrême-gauche, il apparait nécessaire de développer plus en détail notre position. Par ailleurs, certaines lettres envoyées à « Rouge » témoignent d'une inquiétude que l'on pourrait résumer dans la question suivante : « Rouge » capitule-t-il devant le regain de nationalisme arabe que provoque inévitablement l'offensive des armées régulières d'Egypte et de Syrie ?

Le jugement des marxistes révolutionnaires face aux événements du Proche-Orient se situe à deux niveaux : une position de principe sur la question coloniale, une position particulière en regard du développement concret des luttes de classes dans cette région.

NATION OPPRIMEE NATION OPPRESSIVE

En 1920, dans ses thèses sur la question nationale et coloniale, le deuxième congrès de l'Internationale Communiste, du vivant de Lénine, expliquait ainsi les ressorts de l'analyse marxiste révolutionnaire face aux mouvements de libération nationale : « *La domination étrangère entrave le libre développement des forces économiques. C'est pourquoi sa destruction est le premier pas de la révolution dans les colonies et c'est pourquoi, l'aide apportée à la destruction de la domination étrangère dans les colonies n'est pas, en réalité, une aide apportée au mouvement nationaliste de la bourgeoisie indigène, mais l'ouverture du chemin pour le prolétariat opprimé lui-même.* »

C'est un *raisonnement* identique qui nous guide aujourd'hui, de même qu'en juin 1967 quand, face à l'agression israélienne, la IVème Internationale se trouva aux côtés des Etats arabes. Dans cette guerre, il faut choisir son camp. Les « Etats », dont parle l'éditorial de « *Lutte Ouvrière* » ne peuvent être mis sur le même plan, même si en dernier ressort, l'Egypte comme la Syrie sont dépendantes, soumises et liées à l'impérialisme mondial. *Israël est un fait colonial*, un Etat institué par la force et l'expulsion du peuple palestinien de sa terre, un gendarme impérialiste créé de toutes pièces, un bastion fondamentalement expansionniste et raciste. L'armée israélienne est la plus docile, la plus organisée, la plus soudée idéologiquement de toutes les armées impérialistes. Une victoire d'Israël dans la guerre actuelle, comparable à celle de 67, porterait un coup très violent au développement des luttes de classes dans l'ensemble du Proche-Orient.

L'évolution récente de la stratégie américaine dans cette région, (nouant des liens politiques plus étroits avec les

E REVOLUTIONNAIRE

régimes arabes en place, considérant l'Egypte post-nassérienne comme l'autre volet de la politique US, après Israël, dans le cadre d'une paix impérialiste, le tout garanti par le rôle grandissant de l'Arabie Saoudite), ne change rien à l'affaire.

Nos conclusions sont comparables à celles de Lénine dans la question du « droit des nations à disposer d'elles-mêmes » : « le fait que la lutte contre une puissance impérialiste pour la liberté nationale, peut, dans certaines conditions, être exploitée par une autre grande puissance pour ses propres buts, également impérialistes, ne peut nous obliger à renoncer au droit des nations à disposer d'elles-mêmes » (1916).

Le caractère bourgeois et lié à l'impérialisme des Etats egyptien et syrien ne peut pas nous faire abandonner l'affirmation de leur droit au recouvrement des territoires occupés par Israël. »

Il n'y a là aucune capitulation devant ces régimes. Simplement tout développement du nationalisme arabe, même à l'initiative de ces directions bourgeoises, favorise la cause des travailleurs dans la région. En effet, ce regain de nationalisme arabe est l'expression, dévoyée par les classes dominantes, du développement de la conscience nationale des opprimés au Proche-Orient. C'est cela l'essentiel : les marxistes révolutionnaires doivent rechercher l'épanouissement de cette conscience nationale, tout en travaillant à l'organisation autonome des ouvriers et des paysans face aux directions capitulardes, celles de la débandade de 1967, celles de la défaite de la résistance palestinienne.

LA DERNIERE CHANCE DE SADATE

La guerre a déjà eu des conséquences très importantes pour l'avenir des luttes de classes dans la région. Assad et Sadate ont ouvert la porte à un mouvement qui peut les dépasser. Cette guerre de pression sur l'impérialisme, recherche par les armes, de la solution « pacifique », n'est pas à l'image de quarterons de généraux jouant à « presse-boutons ». Ce sont des hommes qui combattent, travailleurs d'Alexandrie, étudiants du Caire, mobilisés qui s'impatientaient depuis plusieurs années et réclamaient la guerre. Sadate et Assad sont confrontés à la contradiction essentielle du nationalisme arabe, particulièrement sous le visage que lui façonna Nasser : pour s'opposer un tant soit peu à l'impérialisme, rafler quelques miettes du gâteau de l'exploitation, développer l'assise économique de la bourgeoisie d'Etat, *il faut mobiliser les masses, mais tout en limitant leurs velléités révolutionnaires.* Les dirigeants égyptiens et syriens jouent avec le feu. En effet :

– Cette guerre a effacé le reflux momentané de la révolution dans la région successif à la défaite de la résistance palestinienne sous les coups de la réaction arabe. Septembre 70, le « Septembre noir », l'écrasement de la cause qui focalisait les aspirations de l'ensemble des peuples arabes, l'élimination de milliers de combattants de l'avant-garde objective de la révolution arabe, avaient permis une série d'offensives contre-révolutionnaires au Moyen-Orient. Dictature militaire en Turquie, répression croissante au Maroc, liquidation des forces vives du PC soudanais, tournants de plus en plus droitiers des successeurs de Nasser, jouant de plus en plus la carte américaine, renforcement de la pression impérialiste dans le golfe arabique par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite et de l'Iran... : le sang a coulé à flots.

La guerre donne un regain de vitalité au combat des masses. Elle en finit avec le mythe de l'invulnérabilité d'Israël. Elle modifie les données immédiates de la période politique.

– Les bourgeoisies arabes ont suivi la voie de la « diplomatie armée » et de la « paix par la guerre », parce qu'elles ne pouvaient faire autrement, sans aggraver grandement la crise qui mine leurs régimes. Elles ont choisi cette carte, acculées, après avoir épuisé toutes celles qu'elles possédaient.

Depuis 1970, elles avaient opté dans leur ensemble pour la recherche d'une paix globale avec Israël, reconnaissant son droit à l'existence comme garant des intérêts capitalistes. Cette solution avait l'appui tant des américains que des soviétiques qui veulent briser une bonne fois les luttes populaires dans la région, et enterrer le foyer permanent d'agitation que constitue la question palestinienne. Le seul obstacle auquel se heurtaient les sourires et les pantomimes de Sadate était l'intransigeance isra? lienne, conforme au caractère irrémédiablement expansionniste du sionisme.

La situation de « ni guerre, ni paix » a profondément ébranlé l'édifice du pouvoir égyptien. Le regain de popularité, obtenu à bon compte aujourd'hui par Sadate, n'efface aucunement la crise du régime. Les compromis qu'annonce le cessez-le-feu sont l'aboutissement de *l'échec* du nassérisme et du nationalisme petit-bourgeois dans la lutte contre l'impérialisme, qu'avait déjà sanctionné la défaite de juin 1967. De la guerre des six jours à la « paix » impérialiste qui s'annonce, il y a continuité dans la chute. La position de force que cette guerre pourrait offrir aux directions bourgeoises et petites bourgeoises dans le monde arabe est toute *relative*.

– Alors que les canons se taisent, la réaction arabe devra bientôt faire accepter aux masses ainsi mobilisées le compromis et la capitulation. Bref, les *désarmer*. Qui ? Les plus de 70 000 étudiants sous l'uniforme, qui a deux reprises en 1972 et 1973 se sont affrontés à la police dans les rues d'Alexandrie et du Caire. Les intellectuels communistes, ou simplement de gauche, victimes de la chasse aux sorcières lancée par Sadate ces deux dernières années, qui viennent d'être libérés. Les travailleurs du complexe sidérurgique d'Hélouan, mobilisés à l'arrière, remplis d'enthousiasme, qui en août 1971 avaient rompu par la grève le contrat qui les soumettait au régime, sous le bonapartisme triomphant de Nasser. Ou encore les travailleurs de Damas organisés en milices armées pour répondre aux bombardements israéliens et prévenir toute incursion de l'armée sioniste. Ce ne sera pas besogne facile que de leur faire accepter la reconnaissance d'Israël, même agrémentée de la récupération des territoires occupés, car la question essentielle, la question palestinienne restera entière.

Hussein, le « boucher d'Amann » l'a bien compris. C'est la raison de son engagement *symbolique et du bout des lèvres*, dans le conflit : il ne veut aucunement favoriser un second souffle de la résistance palestinienne, d'autant plus que près de la moitié de la population jordanienne est d'origine palestinienne. Hussein a refusé toute facilité aux fedayins. Un journaliste rapporte même l'arrestation « pour les interrogatoires d'usage », d'un « ancien terroriste » palestinien (Eric Rouleau, « Le Monde » du 20-10-73).

Nouvelle mobilisation des masses (dans un cadre nationaliste), difficultés des régimes arabes en place (malgré un regain de popularité), armement de la jeunesse (au sein de forces régulières en majorité) : tous les révolutionnaires doivent prendre en compte l'ensemble de ces éléments pour l'analyse de la situation concrète. Afin d'avancer des mots d'ordre transitoires répondant à leurs tâches de *débordement* des directions bourgeoises en place. Ces mots d'ordre, tels qu'ils sont exprimés dans le précédent numéro de « Rouge », par un camarade du Groupe Communiste Révolutionnaire du Liban, sont sans ambiguité :

– *Non au compromis qui s'annonce* :
refus de la reconnaissance de l'Etat sioniste.
retrait inconditionnel des territoires occupés, c'est-à-dire non agrémentés de clauses de liquidation de la cause palestinienne.
refus du cessez-le-feu
– *Appel à l'organisation autonome des masses* :
guerre prolongée, armement et entraînement, libertés démocratiques, liberté d'action de la résistance palestinienne

guerre prolongée, armement et entraînement, libertés démocratiques, liberté d'action de la résistance palestinienne dans tous les pays arabes.

Après la débacle des armées arabes en 67, était apparu un mouvement de masse inégalé dans l'Orient arabe, la résistance palestinienne, qui, même si elle n'en avait pas conscience, rompait objectivement avec le cadre du nationalisme petit bourgeois, brisait le carcan de l'unité interclassiste sacro-sainte contre l'« ennemi commun » : Israël.

La guerre actuelle, après l'écrasement de la résistance risque de produire un phénomène semblable. Une nouvelle génération révolutionnaire s'extirpant peu à peu du cadre nationaliste, peut croître sur la base de la mobilisation des masses provoquée par l'affrontement avec les troupes sionistes.

Joseph Krasny

GAMMA

prisonniers israéliens dans le Golan

ENTIEREMENT D'ACCORD

● L'article que nous publions cette semaine sur le conflit au Proche-Orient critique l'éditorial du No 267 de Lutte Ouvrière. Cet éditorial développait en effet une position « neutre », renvoyant dos à dos les deux camps, mettant sur le même plan les bourgeoisies arabes et la bourgeoisie israélienne.

Cette polémique s'arrête là. En effet, Lutte Ouvrière a rectifié cette position. D'abord dans un communiqué de « soutien aux peuples arabes », puis, plus en détail, dans les colonnes de son journal. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec l'article publié dans le No 269 de cette semaine, intitulé « choisir son camp » et rédigé par Georges Kaldy.

Il y est écrit :

« Aucun des deux camps qui s'affrontent au Proche-Orient ne représente les intérêts des travailleurs. Les deux sont dirigés par des régimes réactionnaires. Les deux mènent la guerre au nom d'un nationalisme exacerbé et fanatique.

Et, cependant, aucun révolutionnaire socialiste ne peut rester neutre dans ce conflit.

(...) Notre position dans ce conflit doit donc être claire. Les deux camps en présence ne sont pas équivalents.

(...) Notre soutien va aux peuples opprimés quand bien même ces opprimés combattent sous la direction de leurs pires ennemis de classe.

Et ce soutien au combat de peuples opprimés tel qu'il se mène et non pas tel que l'on voudrait qu'il se mène, n'implique absolument pas l'abandon de la lutte concommittante, à mener de la façon la plus claire et la plus nette, contre les dirigeants et les régimes arabes en place ».

Entièrement d'accord !

RECTIFICATIF

● En Israël, au cœur même du bastion impérialiste, des militants combattent, malgré leurs faibles forces. Les camarades de Matzpen-marxiste, organisation sympathisante de la IVème Internationale, luttent dans des conditions difficiles face à la pression dominante de l'idéologie sioniste. Ils affirment que, d'opprimés qu'ils étaient, le sionisme a fait des Juifs d'Israël une minorité privilégiée et oppressive au sein de l'Orient Arabe. Leur mission historique est de travailler à détacher le prolétariat israélien du chauvinisme sioniste.

Dans la déclaration du Bureau Politique de Matzpen-marxiste datant du 7 octobre, publiée dans le dernier numéro de « Rouge », le paragraphe qui faisait allusion à ce travail au sein de l'armée a malencontreusement sauté au montage. Nous le rendons dans sa totalité :

« (...) que cette guerre n'est pas la nôtre, que nous considérons le sionisme comme responsable de chaque goutte de sang, juif ou arabe, versé dans cette région, et que nos ennemis ne sont pas les masses arabes qui veulent récupérer les territoires qu'Israël a conquis et rendre aux Palestiniens leurs droits, mais notre ennemi est bien nos propres classes dominantes et l'Etat sioniste.

Pour nous, la lutte politique ne s'arrête pas quand les canons grondent. Au contraire, nos camarades doivent, dans l'armée et hors de l'armée, exploiter cette nouvelle guerre pour prouver ce que signifie le sionisme et quel prix doivent payer les ouvriers d'Israël pour la politique criminelle de l'Etat sioniste ».

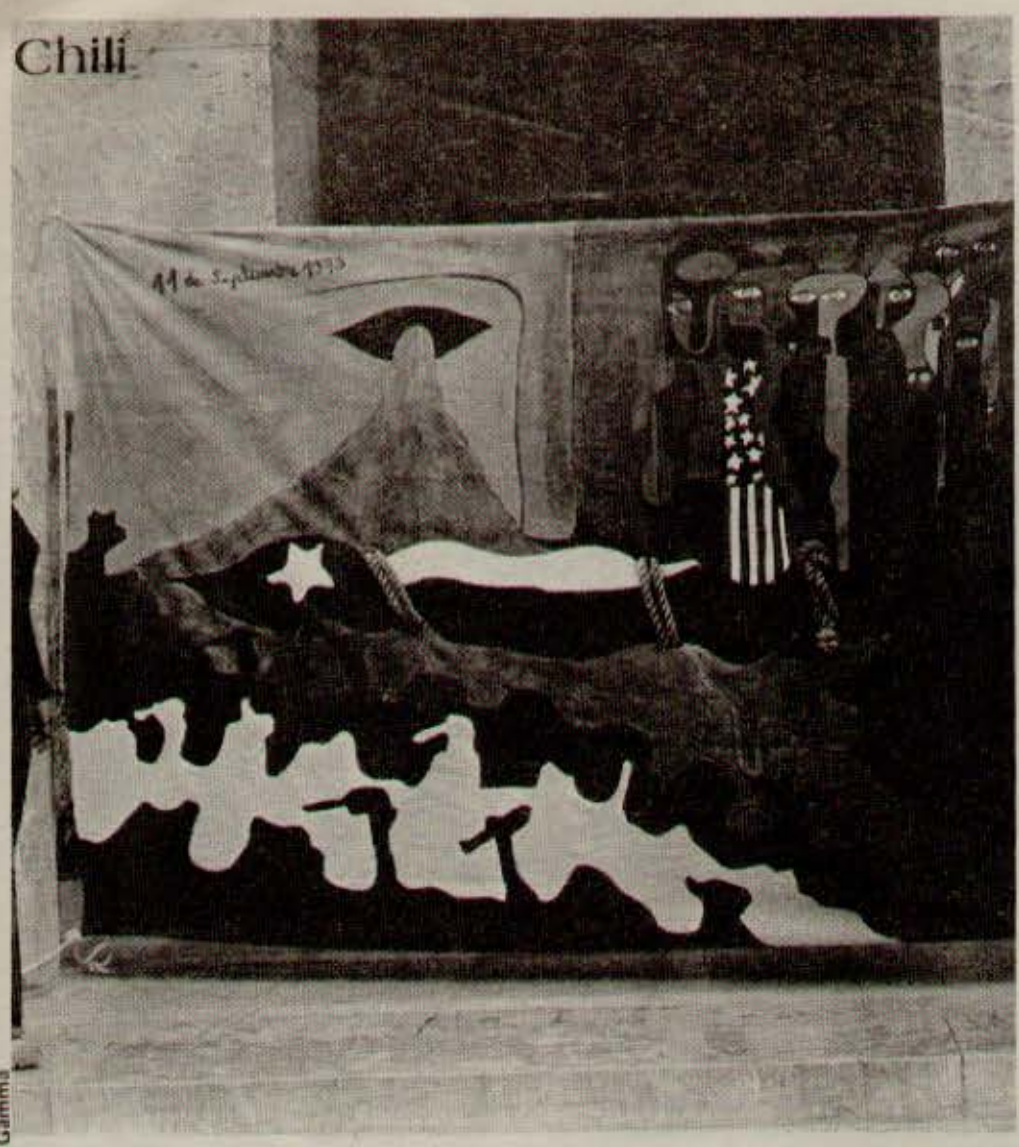

Gamma

PLATE-FORME POLITIQUE DU COMITE DE SOUTIEN CHILI

Le coup d'Etat du 11 septembre au Chili a été préparé de longue date par la bourgeoisie chilienne et ses protecteurs impérialistes. Depuis des mois, face à la montée des forces populaires, la réaction chilienne multipliait les attentats et les assassinats. Elle sabotait ouvertement l'économie chilienne déjà étranglée par le blocus des puissances impérialistes. Depuis des mois, les éléments les plus actifs de la classe ouvrière et du peuple chilien subissaient la répression de l'armée et de la police en même temps que l'attaque des bandes fascistes.

Pour la bourgeoisie chilienne, le coup d'Etat a été la seule riposte logique à la radicalisation des masses populaires, au danger extrême que faisaient peser sur elle le développement d'organismes de pouvoir populaire et l'influence grandissante des forces révolutionnaires. Il s'agit de briser dans le sang les forces populaires qui ont osé menacer la dictature du capital, de faire régner l'ordre capitaliste par tous les moyens, fût-ce sous la forme de la terreur fasciste la plus hideuse.

Ce coup d'Etat sanglant ne plonge pas seulement le peuple chilien dans la plus sombre tragédie de son histoire. Il met en péril extrême les militants latino-américains qui sont aujourd'hui traqués avec l'aide directe des polices fascistes de plusieurs Etats de l'Amérique du Sud. Il porte un coup sévère aux masses populaires en lutte dans tout le continent et vient renforcer la sainte alliance de l'impérialisme et des régimes à sa solde. Il constitue une agression directe contre les forces progressistes, contre les travailleurs du monde entier.

Au Chili aujourd'hui, malgré une répression particulièrement bestiale, la résistance continue, le combat révolutionnaire s'organise.

Face à la junte militaire, la résistance du peuple chilien sous toutes ses formes et plus particulièrement la résistance armée, ont besoin de l'appui actif de tous ceux qui voient dans le coup d'Etat un coup porté aussi à leur propre lutte, à leurs propres espoirs. La solidarité avec le peuple chilien doit être la plus large possible ; particulièrement en France où le gouvernement Pompidou-Messmer exprime cyniquement sa bienvenue à l'égard de la junte de Pinochet et maintient ses liens diplomatiques, commerciaux, militaires et policiers avec les assassins du peuple chilien.

Le comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien ne prétend à aucun monopole. Mais il entend regrouper tous ceux pour qui la lutte armée des travailleurs chiliens n'est pas une péripétie dictée par les circonstances, mais constitue à terme le seul moyen d'en finir avec la dictature militaire et d'en extirper les racines.

Sur ces bases, le comité entend contribuer au développement d'un large mouvement populaire et unitaire de soutien prolongé au peuple chilien. Pour cela, il s'efforcera à la fois de construire un réseau actif de comités de base et d'impulser la mobilisation la plus massive.

D'ores et déjà, il se fixe pour but :

— d'assurer la défense des prisonniers et de toutes les victimes de la répression fasciste,

— de développer la popularisation et le soutien politique à la lutte populaire armée, d'isoler les assassins fascistes et leurs alliés impérialistes, de dénoncer la complicité des différentes bourgeoisies, à commencer par la bourgeoisie française et son gouvernement,

— de développer le soutien matériel et financier indispensable à la poursuite du combat de ceux qui se battent les armes à la main au Chili.

VIVE LA LUTTE ARMEE DES TRAVAILLEURS ET DU PEUPLE CHILIENS !

SOLIDARITE CHILI

De nombreux comités de base se sont déjà constitués aussi bien à Paris qu'en province. Certains étaient déjà représentés à une assemblée générale de coordination qui s'est tenue dimanche dernier. Cela confirme qu'il y a place pour une mobilisation large et soutenue aux côtés des travailleurs chiliens.

Les comités prennent d'abord en charge les tâches de solidarité les plus élémentaires, de l'information aux collectes en passant par des initiatives plus originales, à l'image des enseignants de Vincennes qui se battent pour que soit prévue dans le budget l'attribution de postes d'enseignants à des militants latino-américains qui ont pu échapper aux tenailles de la junte chilienne.

Dans plusieurs villes, des meetings sont organisés : 6 heures pour le Chili à Lyon, Rouen... et 12 heures samedi à la Cartoucherie de Vincennes.

Nous devons impulser la création et l'activité des comités de soutien sur la base de la plate-forme du comité national que nous publions ici.

Contre le sectarisme inadmissible du PC qui fait du soutien politique aux partis de l'Unité Populaire un préalable inconditionnel à l'organisation de la solidarité, nous affirmons que le soutien aux travailleurs chiliens doit se faire sur les bases les plus larges, chaque organisation se réservant dans ce cadre unitaire de défendre ses propres conceptions politiques. La participation de sections syndicales à certains comités de base est d'ailleurs une condamnation claire du sectarisme du PCF. De toutes façons, nous mènerons la bataille pour que toutes les initiatives de solidarité avec les travailleurs chiliens se réalisent sur la base la plus large possible. La junte militaire au Chili, quant à elle, ne fait pas de discrimination entre militants de l'Unité Populaire et révolutionnaires devant le peloton d'exécution... Pour enrayer la répression féroce qui ne désarme pas, nous devons tout faire pour que le mouvement de solidarité s'étende et se renforce en France comme à l'échelle internationale !

LE 27 12 HEURES POUR LE CHILI !

CARTOUCHERIE DE VINCENNES

Comité de Soutien : 94 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris Tél. : 325-00-09

LETTRE AUX MILITANTS DE LA JEUNESSE COMMUNISTE

J'adresse cette lettre à tous les journaux susceptibles de la publier. Etant membre du Bureau Fédéral et du Secrétariat de la Jeunesse Communiste de Seine-Maritime et ayant décidé de démissionner de cette organisation pour rejoindre le camp des marxistes-révolutionnaires et les diffuseurs de « Rouge », je tiens tout de même à pouvoir faire connaître les raisons de cette démission aux camarades de la Jeunesse Communiste ainsi qu'à tous les jeunes désirant entrer dans l'organisation de jeunesse du Parti Communiste Français, de façon à ce qu'il n'y ait aucune équivoque sur les causes de mon départ.

(...) A l'heure où le peuple chilien subit les coups de la junte, le Parti continue à justifier la formule de « démocratie avancée » (autrefois « rénovée » ou « véritable ») et s'enferme dans le même aveuglement que Luis Corvalan sur la neutralité de l'armée. C'est pourquoi le prétendu développement créateur du marxisme dont se flattent les dirigeants du PCF n'est rien d'autre qu'un retour à l'opportunisme, celui que Lénine appelait le « rénégat Kautsky ».

(...) D'autre part, lorsque le secrétaire général du PC déclare : « je constate qu'au Chili les forces de droite ne jouent pas le jeu démocratique »... On se demande si le problème est de rappeler une chose évidente (la bourgeoisie ne respecte pas sa propre légalité) qui coûta si cher au peuple indonésien, bolivien et grec, ou au contraire de chercher la voie qui permettra aux luttes de ne pas déboucher sur un massacre : celle de l'auto-défense ouvrière et de l'armement du prolétariat.

Et l'on pourrait sur des tas d'autres sujets se demander si « les représentants de la classe ouvrière française » ont quelque chose à voir avec Marx, Engels ou Lénine sur l'analyse de l'armée, la légalité, l'alternance, les classes moyennes, la famille, etc...

(...)

Pierre MONTAIGNE
ancien membre du B.F. et du Secrétariat de la Jeunesse Communiste de la Seine-Maritime

Après la diffusion de cette lettre aux militants de la JC de la région rouennaise, P. Montaigne a été frappé par un dirigeant national : avant-goût de la démocratie avancée... Cela n'a pas empêché que de plus en plus de cercles de lycéens JC participent aux comités de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien (lycées des Bruyères et Corneille à Rouen) dans l'unité la plus large.

JUGE ET HORS-LA-LOI

48 % des Américains souhaitent le départ de Nixon, 75 % le désapprouvent, et l'AFL-CIO, la plus grande centrale syndicale des Etats-Unis, exige maintenant son départ.

Nixon-le-Tricheur, qui se crovait libre après la démission de son vice-président et surtout le « succès » de la diplomatie US au Moven Orient, a voulu frapper un grand coup en liquidant les restes de l'affaire Watergate, ces quelques officiels du département de la Justice qui s'acharnaient à vouloir savoir — sinon dire — la vérité. Il s'est trompé une fois de plus : en 18 mois, Watergate a transformé le président le plus populaire en président le plus critiqué de toute l'histoire de la « démocratie américaine ». Ceux qui ont démarré l'affaire, en juin 72, ignoraient certainement sur quel fil ils venaient de tirer, quel gibier politique ils allaient prendre, quels scandales ils allaient révéler. Les scandales ? Le vol des documents des partis d'opposition, le sabotage de leurs campagnes, l'intrusion du FBI dans l'enquête, les pots de vin, le financement illégal des campagnes, les écoutes téléphoniques, les pressions sur la justice, l'espionnage politique, etc...

Le gibier ? Le ministre de la Justice, le directeur du FBI, le président du Comité Nixon, les plus proches collaborateurs du président, le vice-président Agnew, parmi beaucoup d'autres...

Le fil ? Tout simplement la vie politique de la classe dirigeante américaine, pour une fois étalée au grand jour en un panorama impressionnat. Et c'est ce qui fait paradoxalement la force de Nixon.Ce n'est pas seulement un gangster politique qui est touché : c'est tout un svstème. Il se bat auiourd'hui en sachant bien que ses adversaires ont à faire un choix décisif capital indépendant des pressions qu'il peut exercer à nouveau ou des marques d'autorité qu'il peut mettre en avant : le terrain a été déblavé, tous les sous-fifres sont hors de combat, c'est le président lui-même qui doit être ou ne pas être démissionné par le Congrès. Ce pas sera-t-il franchi ? Personne ne peut le dire. Mais on peut affirmer qu'il ne s'agit pas d'une question de respect de la « légalité » américaine ou pas.

Nixon peut décider, siéger, promouvoir ou casser. Il est juge. Mais il n'a pas respecté les règles, il a triché : il est hors la loi. La question est donc de savoir si ce bandit, comme le célèbre Rov Bean, correspond aux besoins de la classe dominante, ou s'il la gène au point qu'elle s'en débarasse au prix de l'opération extrêmement douloureuse, mais salutaire, qui redorera son blason.

NOTES INTERNATIONALES

THAILANDE

Il y a eu officiellement plusieurs centaines de tués parmi les manifestants étudiants de Bangkok au cours des affrontements avec la police et l'armée qui ont ébranlé la Thailande dimanche 14 et lundi 15 octobre. Par sa soudaineté comme par son extrême violence, le mouvement étudiant qui vient de surgir sur la scène politique thailandaise ne peut que rappeler mai 68 en France et septembre 68 au Mexique. Mobilisés dans leur grande masse sur des objectifs démocratiques, réclamant la libération de leurs camarades emprisonnés et l'arrêt de toute poursuite à leur encontre, les centaines de milliers d'étudiants et de manifestants descendus dans la rue le samedi 13 se sont heurtés directement à l'appareil de répression de la dictature militaire des maréchaux Thanom et Prapass.

Seul l'aveuglement du régime militaire, endormi sur quelque 10 ans d'exercice incontesté du pouvoir, fort de la proclamation de la loi martiale en novembre 71 et de l'accentuation de la répression, explique l'exaspération des affrontements. Tombés par centaines sous les rafales de la police, affrontant les chars et les hélicoptères de l'armée, les manifestants se sont armés de coktails Molotov, puis de fusils, et ont réussi à prendre d'assaut le quartier général de la police qu'ils ont incendié.

Pris de panique, les militaires ont déserté, laissant la place au pouvoir civil de la bourgeoisie libérale. Le roi qui s'en est fait le porte-parole s'est employé à endiguer la force révolutionnaire du mouvement étudiant dans un cadre limité de revendications démocratiques bourgeoises.

Il a ainsi nommé premier ministre le recteur libéral de l'université Thammasat M.Sanya et annoncé la promulgation prochaine d'une nouvelle Constitution.

Mais on voit mal comment la situation pourrait ainsi se stabiliser. L'avant-garde étudiante qui s'est mobilisée par milliers ces toutes dernières années contre l'impérialisme américain et japonais, se contentera difficilement de ces changemen's politiques même s'ils constituent une victoire éclatante. Pour une période encore, elle va se trouver à l'avant-garde de la lutte des classes en Thailande, tant que le prolétariat écrasé jusqu'alors par la dictature militaire n'entrera pas en action à son tour.

Cet ébranlement des bases du régime thailandais est la conséquence du développement révolutionnaire dans l'ensemble de l'Indochine. Régime fantoche, reposant entièrement sur l'intervention US et les capitaux américains et japonais, le régime militaire thailandais affaibli par le retrait militaire de l'impérialisme américain a basculé sous les premiers coups vigoureux du mouvement de masse. Cet ébranlement de la société thailandaise est un nouveau facteur qui facilite à son tour le développement de la révolution indochinoise

BELGIQUE

Lundi 22 octobre, au siège du MLAC : des femmes témoignent. Le jeudi 18 octobre, deux cars revenant de Hollande sont arrêtés à la frontière belge, avec des femmes venant de se faire avorter. Un paquet de 350 plaquettes de pilules trouvé dans les cars a mis le feu aux poudres : substance prohibée comme les armes et la drogue. Pendant des heures, les femmes, dont certaines très fatiguées par leur avortement, ont été interrogées deux par deux (identité, répertoriage des mineures). Les deux accompagnateurs (un homme et une femme) ont été gardés pendant 12 heures. Ils ont du payer 1000 F d'amende. Tous restent sous le coup d'une inculpation éventuelle. Une répression larvée ou un test ?

« Raison de plus pour intensifier l'action du MLAC » ont déclaré des femmes qui avaient été arrêtées à la frontière.

ITALIE

Beaucoup d'étudiants grecs étudient dans les villes italiennes. Pour les contrôler et les « encadrer », le gouvernement des colonels, en accord avec la CIA, exerce sur eux des pressions constantes : retraits de passeports, menaces, blocage de tout envoi d'argent, tabassages, etc... Il utilise pour cela les organisations para-militaires grecques comme la « Ligue Dikefalos », « 4 août », « Pouvoir Grec ». Mais ces organisations néo-fascistes ne se contentent pas de tenter de semer la terreur parmi leurs compatriotes. Elles prêtent main-forte aux fascistes italiens pour leurs campagnes d'affichage ou leurs agressions, comme elles étaient présentes lors des événements de Reggio de Calabre. *Pelvris*, fasciste grec et membre de la CIA est venu spécialement en Italie pour organiser la collaboration. Les étudiants grecs dénoncent cette situation auprès de leurs camarades italiens pour que s'organise unitairement la lutte contre le fascisme.

Communiqué par l'ASGGP
Association des Etudiants
Grecs de Perouse

ESPAGNE

Juan Carlos, prince héritier, successeur désigné de Franco, est en visite officielle en France. La presse s'attache à le décrire sous les traits du monarque éclairé, libéral, prêt à se pencher sur le sort des plus déshérités comme le montre sa visite aux milliers de sinistrés, victimes des inondations catastrophiques qui ont frappé les régions misérables du sud de l'Espagne. Mais cette image libérale dont on affuble la condescendance du monarque est délibérément mystificatrice. Elle oublie de dire que l'ampleur des désastres provoqués par les inondations ne peut s'expliquer que par la terrible misère dans laquelle la dictature franquiste a plongé les zones agricoles de l'Espagne du sud. Elle oublie de parler des centaines de prisonniers politiques qui croupissent dans les geôles franquistes, des dirigeants des commissions ouvrières qui peuvent passer en procès d'un jour à l'autre et être condamnés à plusieurs dizaines d'années de prison.

Elle oublie encore les trois militants révolutionnaires antifranquistes, Salvador Puig, José Luis Pons et Oriol Sole, contre qui les tribunaux franquistes réclament la peine de mort, et de nombreuses années de prison contre leurs camarades.

Elle voudrait faire oublier que Juan Carlos n'est, à Paris ou ailleurs, que le représentant de la dictature franquiste. Et c'est bien à ce titre qu'il mérite d'être accueilli.

LES STONES A BRUXELLES

Fotolib

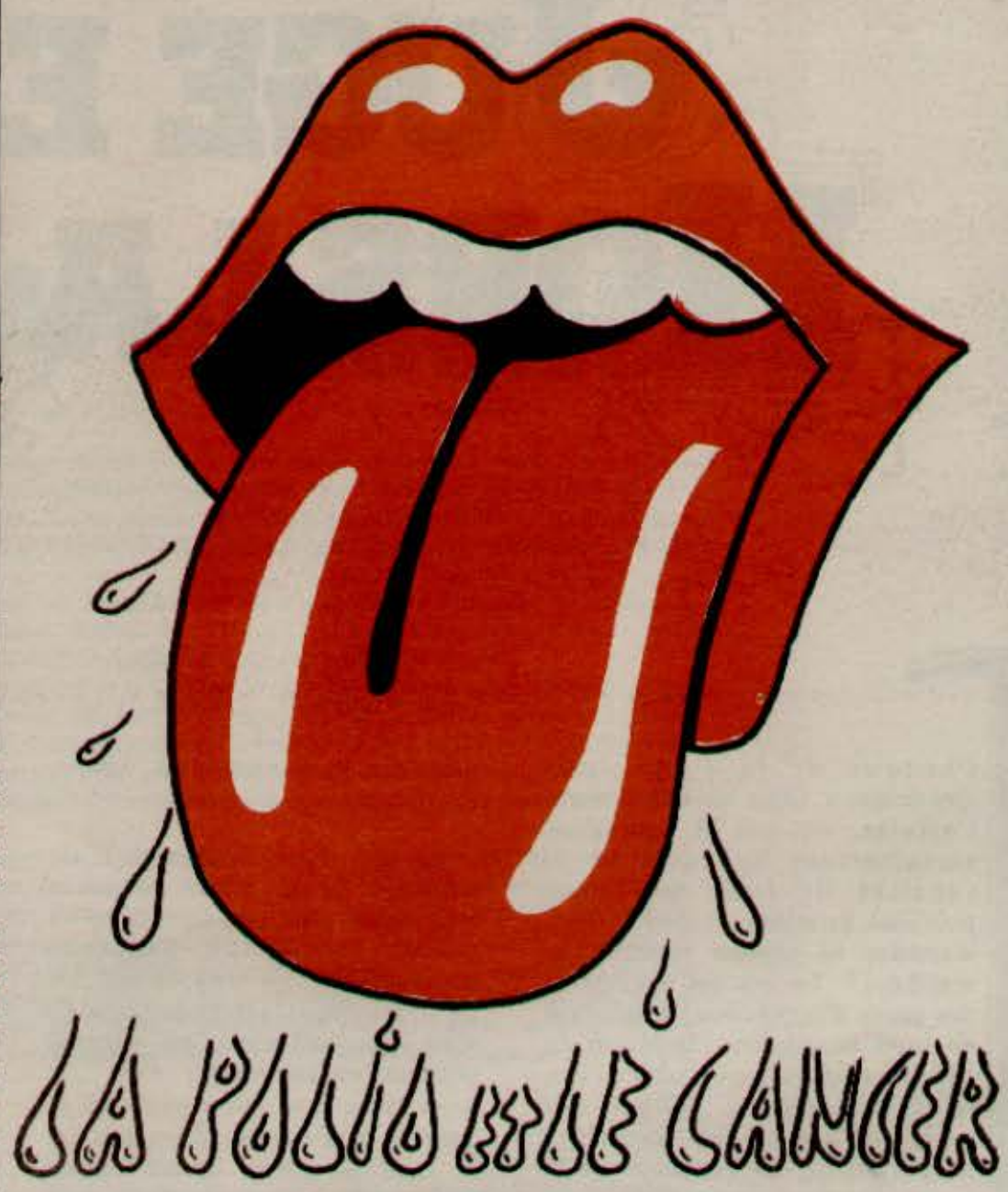

Fotolib

Le groupe No 1 mondial, les Rolling Stones, fait une gigantesque tournée européenne, la dernière dit-on, comme d'habitude. Ils jouent à Munich, Venise, Bruxelles... *mais évitent la France.*

RTL, la célèbre station de radio philanthropique, l'amie de toujours des jeunes, organise à grands renforts d'une publicité carrément nauséeuse un train-charter pour emmener 5000 fans français voir les stars à Bruxelles. RTL n'est pas différente des autres radios. Par le biais de ses hit-parades manipulés elle impose elle aussi les salades réactionnaires de Stone et Charden ou Mike Brandt. Elle est juste un peu plus avisée que les autres en prenant des initiatives pour ne pas se couper des centaines de milliers de jeunes amateurs de rock – qui constituent un marché somme toute intéressant pour les annonceurs qui financent la station. Jean-Bernard Hebey, grand manitou manipulateur de la pop music est finalement le principal démarcheur publicitaire de RTL pour le marché des jeunes.

L'opération reposait donc sur la non venue du groupe en France. L'histoire est simple Keith Richards, guitariste et figure proéminente du groupe, était en France sous le coup d'une inculpation de trafic de drogue. Le cas n'était pas bien méchant et aurait pu être jugé avant. Les Stones ont en France un super-avocat, Me Michard-Pélissier. Ce brave homme, fort talentueux paraît-il, n'en est pas moins mouillé jusqu'aux yeux dans des tas de combines UDR et diverses magouilles immobilières. Si le cas avait été jugé (et bien jugé bien sûr avec un tel défenseur) plus tôt, les Stones seraient venus à la fête de l'Huma. Et ça n'enthousiasmait pas le gouvernement français de voir le PC s'approprier la sympathie d'une telle masse de jeunes.

Ça c'est pour le décor de l'événement. Maintenant, le concert. Les Stones, s'ils ne sont pas les meilleurs vendeurs de disques du monde – de tristes pacotilles leur ravissent ce privilège – en sont les plus grandes stars. C'est le groupe qui exprime le mieux les mythes et les aspirations qui ont accompagné le mouvement du rock depuis ses débuts. C'est à dire qu'ils ont été les principaux artisans de l'environnement culturel dans lequel toute la dernière décade s'est passée. Et que leur influence sur la jeunesse lycéenne et ouvrière n'est pas rien.

Pourquoi eux ? Parce qu'ils ont été ceux qui ont assumé à l'extrême la contradiction de faire une musique de révolte dans le cadre bien pasteurisé de l'industrie du spectacle. Les Stones sont ceux qui expriment le mieux les caractéristiques de cet art de masse qu'est le rock : son intégration profonde en même temps que son relatif éloignement des standards moraux de cette société. Mick Jagger et ses acolytes sont tout bonnement le paradoxe du rock incarné : ils ne doivent leur influence, leur pouvoir et leur fulgurance qu'au Système et sur ce système ils crachent avec un dédain tout *spectaculaire*.

Musique violente répondant à une situation générale, à un état d'esprit violent, la musique des Stones est un véritable drapeau.

Ceux qu'on est allé voir à Bruxelles sont bien les derniers aventuriers du rock et ses seuls héros. Ils se sont fait accompagner en première partie, comme à leur accoutumée, par un groupe noir, celui de l'organiste Billy Preston, qui a été absolument excellent et que les Francais, hélas un peu à côté de leurs pompes, ont hué. C'est pour les Stones une manière de rendre hommage à la musique qui est à la source de la leur, le blues et le rythm and blues.

Dès que les monstres arrivent sur scène, la cause est entendue. Deux énormes flammes jaillissent des deux côtés de la scène pour nous dire en toute simplicité : les jeux du cirque sont ouverts.

Et le redoutable laminoir se déclenche avec « Brown Sugar ». D'emblée, Mick Jagger entame sa danse effrénée sur l'extrême bord de la scène. Mick Jagger, Bill Wyman, Charlie Watts impavides, narquois, regardent Keith Richards, l'éternel second, s'épuiser à capter un peu de l'attention dont Jagger est l'objet. Puis renoncer et rentrer dans le rang.

Car le fou, le clown superbe occupe tout le devant de la scène. Expressionniste forcené, il met en scène dans le délire le plus absolu la moindre de ses phrases Mais surtout il se donne pour ce qu'il est : celui qui vient *distraire*, c'est à dire qui, dans ce contexte, fait bouger le public. Il est donc le dieu danseur, il donne l'exemple. Sans cesse il quête l'approbation, il a ce fantastique talent de provoquer la réponse, d'entretenir avec le spectateur une communication qui touche au transfert. Mais, sitot cette communion vérifiée, il se rejette vers le fond de la scene, jugule le délire qu'il sait ne pouvoir contenir que jusqu'à un certain point. Il ne s'adresse alors plus aux fantasmes de l'individu, ni à la conscience de groupe, mais ramène soudain la notion de spectacle. Comme dans cette extraordinaire mise en scène sexuelle de « Midnight Rambler », délirant catalogue de perversions sexuelles au milieu des ruisseaux de fumée. Catalogue de perversions mais aussi critique de la sexualité contemporaine construite sur des relations de contrainte et de violence. Il y joue le flagellant et la flagellée, et le contraire, figure en une chanson la sexualité sado-masochiste de cette société ; tout ça étant profondément ambigu (l'homme-femme Jagger en référence à toutes les stars qui font de l'équivoque leur argument de vente), il repose le probleme à la fin du concert, en saupoudrant la foule de paillettes, cadeau dérisoire, mais cadeau, puis de gouttelettes d'eau avant de lui balancer un pleinseau d'eau : baptême bien sûr, mais aussi j'ai chaud-tu as chaud-nous avons eu chaud ensemble et je te rafraichis.

La fin du spectacle est l'enchainement des chansons de revanche des Stones, celles qu'ils doivent à leur public, et évidemment « Street Fighting Man » :

« Partout j'entend le son de pieds qui marchent, qui chargent
Parce que c'est l'été et que c'est le bon moment
Pour descendre combattre dans la rue ».

Cette fête époustouflante de beauté qu'est un show des Stones laisse une curieuse impression. On aimerait que leur musique scande autre chose que les bruits et les gestes de la société d'oppression qui est celle où nous vivons.

La fête finie, le monde est toujours le même dans son hostilité. L'objet des Stones est de nous donner la pensée d'un autre univers où cette allégresse serait plus fréquente. Mais ils s'arrêtent là. Après tout, ils ne sont rien que des « putains d'artistes ». Et pourtant, quoi de plus innocent que :

« Lève ton verre à ceux qui travaillent dur
Buvons à ces têtes innombrables
Pensons à ces millions d'indécis
Qui veulent des leaders et récoltent des arnaqueurs
Garde une pensée pour celui qui vote et qui reste chez lui
Ses yeux vides contemplent des spectacles d'une étrange beauté
Et des parades de politiciens véreux en costumes :
Le choix entre la polio et le cancer »

(The salt of the earth. Jagger-Richards)

La « violence sans politique », tel est l'engagement des Stones. Ecoutez-le et faites-en ce que vous voulez ; quant à Jagger, il n'ira pas plus loin. Ponce-Pilate s'en lave les mains.

La politique des Stones n'appelle pas au désengagement ; pour eux, la politique n'est pas l'affaire des seuls politiciens. Cependant, ils préfèrent se persuader que leur rôle est d'insulter. A ceux qui applaudissent à l'insulte de faire le reste, c'est à dire descendre dans la rue. C'est dit en toutes lettres dans « Street Fighting Man » :

« Le moment est venu de combattre dans la rue
Mais qu'est-ce qu'un pauvre type comme moi peut faire
A part chanter dans un groupe de rock n'roll ».

Eugène VINCENT

Je désire prendre contact avec Rouge

NOM.....

ADRESSE.....

.....

Age.....Profession.....

Lieu de travail *(facultatif)* .....

Rouge
hebdomadaire d'action communiste

10, imp. Guéménée -Paris 4 -
téléphone 272 88 96 ou 272 68 82

ARGENT :

CCP:
25043 88
PARIS

Directeur de publication : Henri Weber
Les articles signés n'engagent pas nécessairement le point de vue de la Rédaction.

tarif des abonnements

pour	la france		l'etranger	
sous pli	ouvert	fermé	ouvert	fermé
un an	90	150	110	180
six mois	45	75	55	90

par avion: écrire à ROUGE
Seules les demandes d'abonnement accompagnées de leur règlement immédiat sont prises en considération. Pour tout changement d'adresse, joindre 1fr.50 et la dernière bande.

Impression : SAIE Moriamé
61, faubourg Poissonnière - Paris (9)

SOUTENEZ «ROUGE»
abonnez-vous

Je désire m'abonner à Rouge

NOM.....

ADRESSE.....

.....

Abonnement choisi.....